

l'écho **DU BRIVET**

SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

BONNE
Année

2023

BULLETIN MUNICIPAL
Janvier 2023

La Prée et La Ville Bauchette



RETOUR SUR **LES FÊTES DE VILLAGES**

La Maigrerie



Becigneul



Hessin





L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL D'ENFANTS VOUS PRÉSENTENT LEURS VŒUX LES PLUS SINCÈRES DE BONNE SANTÉ ET D'ÉPANOUISSEMENT POUR VOUS ET VOS PROCHES.

FAIRE ET DIRE ENSEMBLE

« Que fait la municipalité »... Beaucoup de projets, beaucoup d'attentes, mais il est raisonnable financièrement d'étudier en amont ce que nous sommes en capacité d'entreprendre.

Oui cela prend du temps ; on vit à la vitesse de l'administration et de la réglementation en vigueur... (les normes, encore les normes...).

LES PONTS DE LA ROUTE DES MARAIS

Suite à un diagnostic national sur l'état des ponts (état structurel), le pont de la Fleur et le pont de la Bosse ont été déclarés dangereux à la circulation. Le préfet a sollicité leurs fermetures immédiates à la circulation des véhicules non tonnés. Il est important de souligner que cette route est déjà interdite aux véhicules de plus de 3.5T...

Le bureau d'étude « BUREAU VERITAS » va se rendre sur site début Février 2023 pour évaluer plus précisément l'état des deux ponts pour nous permettre d'évaluer le coût de la remise en état pour permettre la réouverture de la route. Cela va sans doute prendre plusieurs mois.

DEUX ÉTUDES ONT ÉTÉ LANCÉES :

- une pour l'extension de la maison de santé en collaboration les médecins et de l'équipe paramédicale par le bureau Vérifica afin de nous présenter plusieurs scénarii.
- une autre pour le devenir de l'ancienne école publique qui est également l'ancienne mairie suite à une enquête faite auprès des habitants et associations de Sainte-Anne.

En début de mandat, nous nous sommes engagés dans une réflexion pour la sécurisation en agglomération sur la D33 et la D 17. Le bureau BCG Géomètre, Maître d'œuvre de l'opération, en lien avec « le service de l'aménagement » du département a été missionné pour nous présenter le projet du plan d'aménagement (qui doit être validé par les services du département). À l'heure où j'écris ces mots, l'estimation nous a été transmise. Elle devra être validée par le conseil municipal du 19/12/2022.

QUELQUES TRAVAUX EFFECTUÉS :

- L'aménagement d'un second accès au cimetière a été réalisé
- Un troisième columbarium va être installé ainsi que des cavurnes

LE VIVRE ENSEMBLE. « LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES »

Le vivre-ensemble est l'affaire de tous : le respect du Code de la route, les incivilités comme le dépôt sauvage d'ordures, les feux en période de sécheresse, la divagation des animaux... Ces faits sont l'image d'une société où l'individualisme prime sur le vivre ensemble. « Pourquoi ne le ferais-je pas ? À quoi cela sert-il ? Mais attendez, je ne gêne personne... », voilà des mots que l'on entend quand l'on demande à certains de respecter la loi. C'est dans le respect de chacun que le bien-vivre ensemble peut se faire. La liberté doit d'abord se vivre dans une logique de solidarité. Et c'est cette solidarité, ce respect de l'autre, qui nous permettra de vivre ensemble.

Bien à vous.

Jacques BOURDIN
Maire de Sainte-Anne-sur-Brivet

LE SOMMAIRE

4 Votre mairie

6 Budget

8 Infos municipales

14 20 ans - L'étang se marre

16 Enfance & jeunesse

25 Vos associations

39 Intercommunalité

43 Agenda

VOTRE MAIRIE

LES PERMANENCES

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire, les Adjointes, et le Conseiller délégué.

LE MAIRE : Sur rendez-vous suivant ses disponibilités.

LES ADJOINTS :

Les samedis suivants de 11h à 12h :

○ GATTEPAILLE Christophe

1^{er} Adjoint : Urbanisme (PLU), Bâtiments, Projet, Organisation service technique. 07 janvier - 18 février - 08 avril

○ HERVY Karine

2^e Adjoint : Affaires budgétaires et financières, Programmation des investissements, Commission des Impôts. 14 janvier - 25 février - 15 avril

○ UM Gilbert

3^e Adjoint : Relations avec les associations, Sports, Communication (bulletin municipal), Site Internet, Gestion des salles communales. 21 janvier - 04 mars - 22 avril

○ COURRAUD Claire

4^e Adjoint : Enfance-Jeunesse (Écoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire, CME). 28 janvier - 11 mars - 29 avril

○ LEGENTILHOMME Hugues

5^e Adjoint : Voirie, Agriculture, Environnement, Transports scolaires, Tourisme, Patrimoine. 04 février - 18 mars - 06 mai

○ DE LIL Sophie

6^e Adjoint : Affaires sociales, Emploi, Personnes âgées, Culture, Manifestations. 11 février - 25 mars - 13 mai

○ JEAN-PIERRE MEIGNEN

Conseiller délégué : RH, Cimetière, administration générale 18 février - 01 avril - 20 mai

INFOS PRATIQUES

ADRESSE :

6, rue de l'Étang

44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

Tél. 02 40 88 14 09

Internet : www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr

Courriel : contact@sasbrivet.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Le jeudi : 9h - 12h / Fermé l'après-midi
- Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30
- Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Benjamin BRINGTOWN : Directeur Général des Services
- Isabelle DAUVERGNE : Accueil, État civil, Restauration scolaire, Enfance-jeunesse, Élections, Cimetière,
- Laura SAVÉA : Urbanisme, Arrêtés voirie, Action sociale, Marchés publics
- Marion KOHL : Comptabilité, Ressources Humaines
- Elise PARESSANT : Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut Brivet et différentes missions administratives en Mairie

Le service urbanisme est fermé le mercredi après-midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Laurent FOUCHARD, Responsable du service,
- Christophe BALU,
- Reynald BAUWENS.
- Patrick LEGENTILHOMME,
- Pierre PERRIN

SERVICES AUX ÉCOLES :

Restauration Scolaire :

Séverine SALEH - Responsable de service, Stéphanie AVRILLEAU, Christiane BACONNAIS, Annie CASIMIR, Angélique GUILLON, Katy LE ROUX, Claudie MEIGNEN, Amélie NOBLET, Carole VIGNOT.

Service scolaire/ATSEM : Rosana BESNARD, Anne BREISACK, Laurence LE ROUX.

AGENCE POSTALE

Marie-Laure BELLIOU
02 40 91 82 57

Horaires :

Fermé le Lundi

Du Mardi au Jeudi : 9h à 12h

Le Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Samedi de 9h à 12h



TARIFS COMMUNAUX

Tarifs APS/ALSH

Le mode de tarification actuel par tranche de quotient familial est une première étape dans la recherche d'une équité tarifaire puisqu'il a pour objectif que l'effort demandé aux familles soit proportionnel aux ressources du foyer. Cependant, bien qu'équitable et juste, deux familles au quotient familial très proches peuvent avoir des restes à charge très différents : c'est l'effet de seuil, qui peut être parfois très pénalisant. La mise en place d'une politique

tarifaire au taux d'effort favorise une plus grande équité sociale puisque l'effort demandé aux familles est à la fois progressif et proportionnel aux moyens des familles.

Les tarifs sont calculés en fonction de l'ensemble des ressources du foyer : revenus et prestations perçues (allocations familiales, allocations logement, etc.). C'est donc toujours le quotient familial unique CAF/MSA qui servira de base au calcul.

Un taux d'effort s'appliquera à ce quotient familial et déterminera

le tarif payé par chaque foyer pour une journée complète ou pour une demi-journée à l'accueil de loisirs, dans la limite toutefois d'un prix minimum et d'un prix maximum.

Tarif = quotient familial x taux d'effort

Accueil périscolaire :

Taux d'effort : 0,138 %

ALSH : Taux d'effort : 1,12 %

Demi-journées mercredi et vacances scolaires : Taux d'effort : 0,66 %

Utilisation du domaine communal

	Fréquence	Tarif sans branchement	Tarif avec branchement électrique
Camion vente alimentaire et autres	Par occupation	6.30 €	7,70 €
Camion outillage marchandise, Cirques et autres	Occasionnelle	32.60€ / jour	

Caution Cirque : 1 000 €

Tarif restauration scolaire-Janvier 2023

Quotient familial	Tarif
<500	1 €
501 à 700	3.70 €
701 à 900	3.86 €
901 à 1100	4.01 €
1101 à 1300	4.17 €
1301 à 1500	4.33 €
1501 à 1700	4.49 €
>1700	4.65 €
Elèves extérieurs à la Commune	4.81€

Le coût d'un repas par élève revient à la collectivité à 12,90 €.

Ce tarif sera appliqué pour les élèves non-inscrits, pour les élèves inscrits pour lesquels la réservation n'aura pas été effectuée ainsi que pour les élèves dont la réservation n'aura pas été honorée et pour lesquels aucun motif valable n'aura été transmis en mairie.

Pour le premier quotient familial, l'État prend à sa charge 3 €, ce qui permet aux familles de ne payer que 1 €. Forfait minimum de facturation de 5,00 € par trimestre et par famille.

Nous vous rappelons que la non-présentation de l'attestation de Quotient Familial entraîne la facturation au prix maximal. En cas de changement de situation en cours d'année, nous vous demandons de remettre une nouvelle attestation de la CAF.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que tout changement dans l'inscription de votre enfant à la Restauration Scolaire doit se faire **avant 08H00 le jour même**, afin de faciliter le traitement des annulations ou des inscriptions auprès de notre prestataire.

Tarifs cimetière/columbarium

Acquisitions :

Caveau du cimetière :

- o Caveau une place : 591,60 €
- o Caveau deux places : 1 182,20 €
- o Case de columbarium : 694,60 €
- o Caverne : 551,80 €

Concession d'un caveau, d'une case de columbarium ou d'une caverne :

- o Concession de 15 ans : 85,20 €
- o Concession de 30 ans : 181,60 €

Tarifs salle polyvalente au 1er janvier 2023

Les associations de Sainte Anne sur Brivet (Loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit dans le cadre de leurs utilisations régulières telles que réunions, assemblées générales. Il est accordé deux gratuités aux associations pour des activités non régulières à but lucratif : lotos, repas à but lucratif... Au-delà, la moitié du tarif « Habitants de la commune » est applicable. Les locaux sont mis à

disposition gracieusement pour les écoles de la commune dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Il est prévu d'instituer une caution pour tous les utilisateurs (individuels + associations) : 500 €. De plus, une attestation d'assurance sera demandée obligatoirement.

Est considérée comme Association de Sainte Anne une association domiciliée à Sainte-Anne et composée de 1/4 de Brivetains.

Le prix de la cuisine comprend : l'utilisation de l'armoire frigorifique, le

lave-vaisselle, la gazinière, l'armoire de maintien au chaud ainsi que la vaisselle.

Les candidats ou listes de candidats pourront bénéficier de la gratuité de la location de la salle polyvalente pour les réunions organisées dans le cadre des campagnes électorales, dans la limite d'une réunion par candidat ou liste de candidats pour chaque tour de scrutin de chaque élection, et ce dans le respect, de l'égalité de traitement des candidats ou listes de candidats.

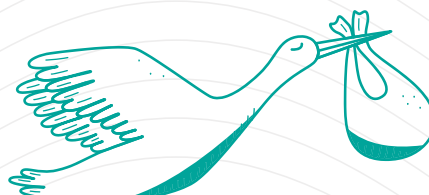
Habitants de la commune	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 journées
Salle D	63 €	106 €	106 €
Salle du Conseil Municipal	63 €	106 €	106 €
1/3 Salle	63 €	106 €	106 €
2/3 Salle	116 €	210 €	210 €
3/3 Salle	159 €	290 €	290 €
Bar	63 €	100 €	100 €
Salle A + Bar	106 €	190 €	190 €
Cuisine	96 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	320 €	511 €	809 €
Salle complète	320 €	511 €	809 €
(Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	320 €	511 €	809 €

Hors de la commune	1/2 Journée, Réunion, Vin d'honneur, Bal, Soirée	1 Journée	2 journées
Salle D	63 €	106 €	106 €
Salle du Conseil Municipal	63 €	106 €	106 €
1/3 Salle	63 €	106 €	106 €
2/3 Salle	116 €	210 €	210 €
3/3 Salle	159 €	290 €	290 €
Bar	63 €	100 €	100 €
Salle A + Bar	106 €	190 €	190 €
Cuisine	96 €		
Salles A, B, C, D + Cuisine	320 €	511 €	809 €
Salle complète	320 €	511 €	809 €
(Salles A, B, C, D + Cuisine + Bar)	320 €	511 €	809 €

INFOS MUNICIPALES

NOS JOIES, NOS PEINES

Les naissances

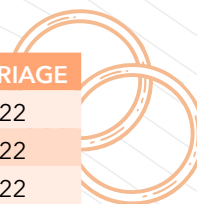


NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
VALLET Emy	22/06/2022	La Gourhandais
SERTHELON Lexie	21/07/2022	Rue des Ecobuts
BRÉTÉCHÉ Aïden	19/08/2022	La Turcaudais
MARSOLLIER Mathys	29/08/2022	La Close Neuve
MAHÉ Loan	05/09/2022	La Barre
RENAUD Milo	04/10/2022	La Gouërie
MARTIENNE Cléo	03/11/2022	Saint Lomer

Au 1^{er} décembre 2022,
la Commune a enregistré 18 Naissances extérieures (depuis le 01/01/2022).
Certaines familles n'en souhaitent pas la parution.

Les mariages

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉPOUX	NOM ET PRÉNOM DE L'ÉPOUSE	DATE DU MARIAGE
MORICE Aurélien	PERRET Ludivine	15/07/2022
BARRÉ Raphaël	BRÉMAND Florence	16/07/2022
MOREAU David	COUVRAND Alexandra	23/07/2022
LEVESQUE Davy	PIETTE Ségolène	23/07/2022
OHEIX Aurélien	LABOISSIÈRE Véronique	06/08/2022
SCIASCIA Giuseppe	RATON Sophie	09/10/2022



Les décès

DATE	NOM & PRÉNOM	AGE	ADRESSE	DATE	NOM & PRÉNOM	AGE	ADRESSE
08/03/2022	CRIAUD Annie	63	Rue des Ecobuts	21/09/2022	THOMAS Joël	84	La Turcaudais
01/07/2022	ANNEIX Cyriaque	63	Le Perrin	28/09/2022	DELANOË Samuel	44	Rue des Ecobuts
01/07/2022	OHEIX Michel	94	Pocazet	25/10/2022	LE SAUSSE Franck	51	Rue de Cranné
14/08/2022	JALLAIS Paul	97	Le Goulet de la Crandelais	30/10/2022	ROBIN Marie Annick née PLISSONNEAU	83	Montmirail (Marne)
29/08/2022	PLISSONNEAU Jean	89	Pocazet	01/12/2022	MORIN André	79	Le Nuble
15/09/2022	POULARD Yvette née LEGENTILHOMME	89	Rue des Sports	19/12/2022	BONNET Madeleine née BOMAL	90	Coisnongle
19/09/2022	OHEIX Loïc	60	La Tremblais	24/12/2022	LEGENTILHOMME Jean	77	Rue de la Vallée



AU CŒUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous quelques décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux.

LUNDI 24 octobre 2022

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES ANNÉE 2023

Considérant que dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du Maire prise après avis du Conseil Municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder cinq. Après accord de l'EPCI auquel est rattaché la commune, ce nombre peut monter à douze. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante par le Maire.

Monsieur le Maire exprime son souhait de favoriser le développement du commerce sur la commune tout en veillant à respecter le principe du repos dominical. Dans ces conditions, il est proposé de fixer à cinq le nombre d'autorisations d'ouverture des commerces le dimanche sur la commune au cours de l'année 2023, ce qui semble un compromis équilibré. Il est précisé que les organisations professionnelles et syndicales vont être consultées avant validation de la liste des dimanches par arrêté du Maire, au plus tard le 31 décembre 2022.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par :

- o 17 voix pour
- o 2 voix contre
- o 3 abstentions

Émet un avis favorable le projet d'ouvertures dominicales 2023 à savoir cinq ouvertures dominicales maximum aux dates suivantes : Dimanche 15 janvier 2023 - Dimanche 03 décembre 2023 - Dimanche 10 décembre

- Dimanche 17 décembre 2023 -
Dimanche 24 décembre 2023.

Charge M. le Maire ou son représentant d'engager une consultation des organisations professionnelles et syndicales ; précise que les dates seront définies par un arrêté municipal et autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

Convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne école pour l'espace jeune

M. le Maire rappelle que l'espace jeunes, entité dépendant de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, occupe des locaux communaux. À ce titre, une convention de mise à disposition a été signée en octobre 2017 afin d'acter les modalités d'occupation du modulaire, alors situé sur l'espace sport jeunesse à proximité du stade municipal. Compte tenu du déménagement du local de l'espace jeunes et de son arrivée dans les locaux de l'ancienne école publique, il convient de mettre à jour cette convention. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à mettre à jour la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'espace jeunes, et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

LUNDI 21 novembre 2022

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE CONSTRUCTIONS NEUVES

M. Christophe GATTEPAILLE, 1er adjoint, indique que des pétitionnaires sollicitent la municipalité pour réaliser des aménagements de voirie en vue de permettre la desserte de leur parcelle dans le cadre d'une construction neuve. Il est ainsi proposé que dans le cadre des aménagements d'une parcelle nouvellement construite, les pétitionnaires prennent à leur charge la réalisation des abords non aménagés. Cela comprend l'usage

ainsi que la réalisation d'ouvrages de tous types nécessitant l'aménagement du niveau du trottoir (bateaux, avaloirs, etc. ...). Par ailleurs, dans le cadre de la dégradation de la voirie située aux abords d'un chantier, il sera demandé au pétitionnaire de procéder à la remise en état initial des aménagements. Ces travaux seront réalisés dans le respect des normes techniques en vigueur, par une entreprise habilitée à intervenir sur le domaine public après obtention d'une permission de voirie. Ces éléments et la présente délibération seront versés aux réponses apportées aux demandes de certificats d'urbanisme (d'information et opérationnels), aux demandes préalables ainsi qu'aux permis de construire. La commission urbanisme a émis un avis favorable à cette demande. Le conseil municipal à l'unanimité adopte l'ensemble de ces dispositions.

À titre d'information et dans un souci de transparence, nous vous rappelons que l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables, en mairie et sur le site internet. La pose de buse pour les accès aux propriétés devra faire l'objet d'une demande auprès de la mairie par écrit. Les buses seront à minima de diamètre 300 intérieur (et non extérieur); la longueur de base sera de 7,2 mètres. La pose de buse peut être effectuée directement par le pétitionnaire (ou son mandataire) sous réserve de la délivrance des autorisations réglementaires, et dans tous les cas après validation technique de la collectivité. Dans ce cas de figure, les services techniques pourront procéder à des contrôles pendant et après les travaux. La pose de buses en prolongement ne sera plus autorisée. Toutefois et à titre exceptionnel, elle pourra être permise dans le cadre d'aménagements de sécurité expressément décidés par la collectivité après avis des services techniques et approbation du bureau municipal. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces conditions.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Inauguration du Carré Militaire

Le samedi 17 septembre, le Conseil Municipal des Enfants était présent à l'inauguration du Carré Militaire. Moment d'émotion quand ils ont lu, devant les tables mémoriales, le poème de Paul Eluard « Liberté ».

Élections

Vendredi 7 octobre, les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles étaient invités à élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants.

Comme tous les ans, les élections se sont déroulées à la salle polyvalente, les bureaux ont été tenus par Anouk, Marius et Lise pour Jean de La Fontaine et par Maëline, Corentin et Eloa pour Saint-Michel (élus CM2).

À Jean de La Fontaine ont été élus : Simon Arhur, Naomy Bruneau Rialland, Mona Guisseau Julien.

À Saint-Michel ont été élus : Estéban Devautour, Sacha Guillouzouic, Charlie Marandon.

Une semaine après, soit le vendredi 14 octobre, se déroulait le Conseil de mise en place, sous la présidence du Maire, Jacques Bourdin. Qui, à cette occasion, a remis

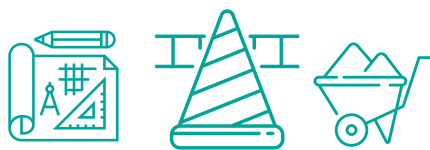
aux six nouveaux jeunes conseillers une BD « La Démocratie » de Nathalie Loiseau et un conférencier.

Un grand merci aux sortants, Noah Agnan, Eline Lorant, Maëline Rossard, Baptiste Lebas, Lola Lefort et Chloé Tine, pour leur implication au cours de leurs trois années de mandat.

Installation d'une pyramide de cordes à l'étang de la Couëronnais

Parmi les nombreux projets des élus du CME, agrandir l'aire de jeux du site de la Couëronnais, avec des structures appropriées à des enfants plus âgés, était leur priorité.

Ce vœu va être exaucé. L'installation d'une pyramide en cordage sera effectuée au premier trimestre 2023. Le terrassement a été réalisé au mois de décembre.



Coulage des fondations

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La Commune a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 mettant provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale. En présence de l'U.N.C., de l'Eveil du Brivet, du Conseil Municipal des Enfants, et des brivetains, cette cérémonie perpétue notre devoir de mémoire et développe le lien intergénérationnel au sein de la Commune. À cette occasion, Marcel Geray, président de l'UNC a procédé à la remise de la Croix du Combattant à Michel Robard dans le cadre de ceux qui ont été incorporés en Algérie entre le 1^{er} juillet 1962 et 1^{er} juillet 1964. La médaille du Djebel argent a été décernée à Jean-Claude Miault, porte-drapeau, titulaire de la croix du combattant et de l'insigne porte-drapeau. En fin, la médaille du mérite UNC a été décernée à Michèle Grière pour services rendus à l'association depuis 2014 (titulaire de la Croix d'Agadès en 2010). Cette matinée s'est terminée par la traditionnel verre de l'amitié en présence de tous à la salle Polyvalente.



INAUGURATION DU CARRE MILITAIRE

Le 17 septembre dernier, la Commune en lien avec l'U.N.C. et le Souvenir Français, a inauguré la Carré Militaire. Le maire Jacques Bourdin entouré de nombreux invités, a rappelé l'importance d'honorer la mémoire des morts pour la France à travers une profonde reconnaissance et le plus grand respect. Après la prise de parole des différentes délégations, une plaque «carré militaire» apposée à l'entrée du cimetière a été dévoilée. La cérémonie s'est poursuivie par la levée des couleurs, le dépôt de gerbes au carré militaire, et le verre de l'amitié à la salle Polyvalente. La Commune remercie le Conseil Municipal des Enfants et les brivetains pour leur présence.



VÉLOCAR DU 23 SEPTEMBRE 2022

Les élèves des deux écoles de la commune ont pu expérimenter de nouveau les trajets à vélo vers les écoles fin septembre 2022. La journée était un peu plus fraîche que la précédente édition, mais le succès était quand même au rendez-vous ! Cette fois-ci, pour plus de praticité, les vélos étaient rangés dans des cases en ganivelle numérotées par



groupe sur le terrain arboré à côté du parking des écoles. La prochaine édition devrait voir le jour en mai/juin 2023 avec une réunion préalable pour aider les organisateurs des sous-groupes.



DES NOUVELLES DE LA ROUTE DES MARAIS

Vous l'avez probablement déjà constaté, en souhaitant rejoindre Drefféac en passant par la mer de l'Isle et la Louisiane, la circulation sur cette route est interdite à tout véhicule motorisé depuis le mois d'août 2022 par arrêté municipal. Cette décision découle directement du résultat de l'inventaire et l'évaluation des ouvrages d'art tel que les ponts anciens situés sur cette route (les ponts de la Bosse et de la Fleur) ordonné par l'État et mené par le CEREMA (le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Les conclusions rendues cet été au sujet de l'état des deux ponts mentionnent des défauts de structures majeurs pouvant entraîner leur effondrement, et donc la chute des usagers. Dans un premier temps, la mesure de protection qui s'est imposée a été d'interdire la circulation de véhicules, le cheminement à pied et la circulation à vélo restant



néanmoins possible. Des panneaux ont été disposés pour indiquer cette fermeture, puis des plots en béton, afin de protéger les usagers. Des contrôles ont aussi été effectués par la gendarmerie, afin que cette interdiction soit respectée.

L'étape suivante sera la remise en état de ces deux constructions, qui obéira à un calendrier établi par ces mêmes services de l'État : une analyse plus poussée des défauts internes sera conduite en début d'année 2023 par le CEREMA, afin que des préconisations de réparation plus précises et efficaces puissent être formulées. À partir de ces recommandations, des devis de sécurisation seront effectués. Si le montant des réparations l'exige, il faudra ensuite soumettre le chantier à un appel d'offres, dont les délais sont encadrés par la loi. Enfin viendra la mise en œuvre d'un nouveau franchissement des canaux

actuellement enjambés par ces deux ponts en pierre.

Il faudra donc encore patienter plusieurs mois avant de pouvoir fréquenter à nouveau cette route. Dans l'attente d'une réparation, les moyens de déviation seront maintenus. Nous sommes bien conscients que la gêne occasionnée est importante, mais il nous appartient de signaler le danger que représente la fréquentation de cette portion de route et de garantir la sécurité des citoyens.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'état de ces constructions, les diagnostics sont consultables en mairie.

Nous communiquerons régulièrement afin de vous tenir informés de l'avancée des travaux.



REPRISE DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Chaque année, le service population-cimetière procède à la reprise des concessions arrivées à leur terme et non renouvelées. Le concessionnaire ou ses héritiers disposent de 2 ans pour renouveler une concession échue. La liste des concessions échues est affichée sur les panneaux disposés à l'entrée du cimetière. À l'issue des 2 ans, lors

de la reprise administrative par la commune, il est procédé à l'enlèvement du monument et au transfert des restes mortels dans l'ossuaire. Les familles sont invitées à reprendre les objets déposés sur les tombes avant reprise. Par ailleurs, pour une bonne tenue des registres, nous sollicitons vos connaissances sur les tombes de votre famille afin de

compléter les données relatives aux tombes et aux défunts inhumés dans notre cimetière. Les formulaires (renouvellement, abandon, désistement...) sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Les concessions actuellement déli-
vrées le sont pour 15 ou 30 ans.



LE REPAS DES ÂÎNÉS

Le 15 octobre dernier, nous avons partagé un succulent repas teinté d'exotisme, aux couleurs de l'Inde. L'occasion pour l'ensemble des participants de découvrir les saveurs délicates et très parfumées, de délicieux mets préparés par l'équipe de Rose et Laurent Clouet. Après nous avoir régallés ces dernières années, c'était notre dernière collaboration, puisque l'heure est venue d'une

retraite bien méritée. Dans le cadre de la semaine bleue, 150 aînés brivertains se sont rassemblés à la salle des Pirogues dans les rires et la bonne humeur. Des chants, des morceaux joués à l'accordéon et des démonstrations de danse ont rythmé le repas. Nos jeunes ont assuré le service à table avec un enthousiasme et une implication remarquable, qui ont ravi les convives. Une belle journée, en

excellente compagnie, vivement la prochaine édition pour un nouveau voyage. Ceux qui n'étaient présents durant cette journée, ont reçu la visite de lutins du Père Noël avec pour certains des colis de douceurs élaborés par notre charmant épicier, et pour d'autres de douillets plaids pour se blottir au chaud.

LES PROFESSIONNELLES DE SANTÉ

Médecins

Dr. **Solenne GUEDON-BLOQUAUX**
Dr. **Céline GAUDARD-MARTIN**
Maison de Santé, 7 place de l'Église
Tél. : 02 40 00 69 00

Infirmières

Emmanuelle CLEMENT
Véronique DANO
Véronique HOHENSTEIN
Maison de Santé, 7 place de l'Église
Tél. : 02 40 88 11 91
Permanence sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h30

Ostéopathe

Alice HOYON
Maison de Santé, 7 place de l'Église
Tél. : 06 50 02 91 46

Kinésithérapeutes

Cindy FOURE
Garance FOURNERET
Maison de Santé, 7 place de l'Église
Tél. : 02 40 66 92 84

Chirurgien-dentiste

Dr. **Adina KOVÁCS**
35, place du Commerce
Tél. : 02 40 91 80 95

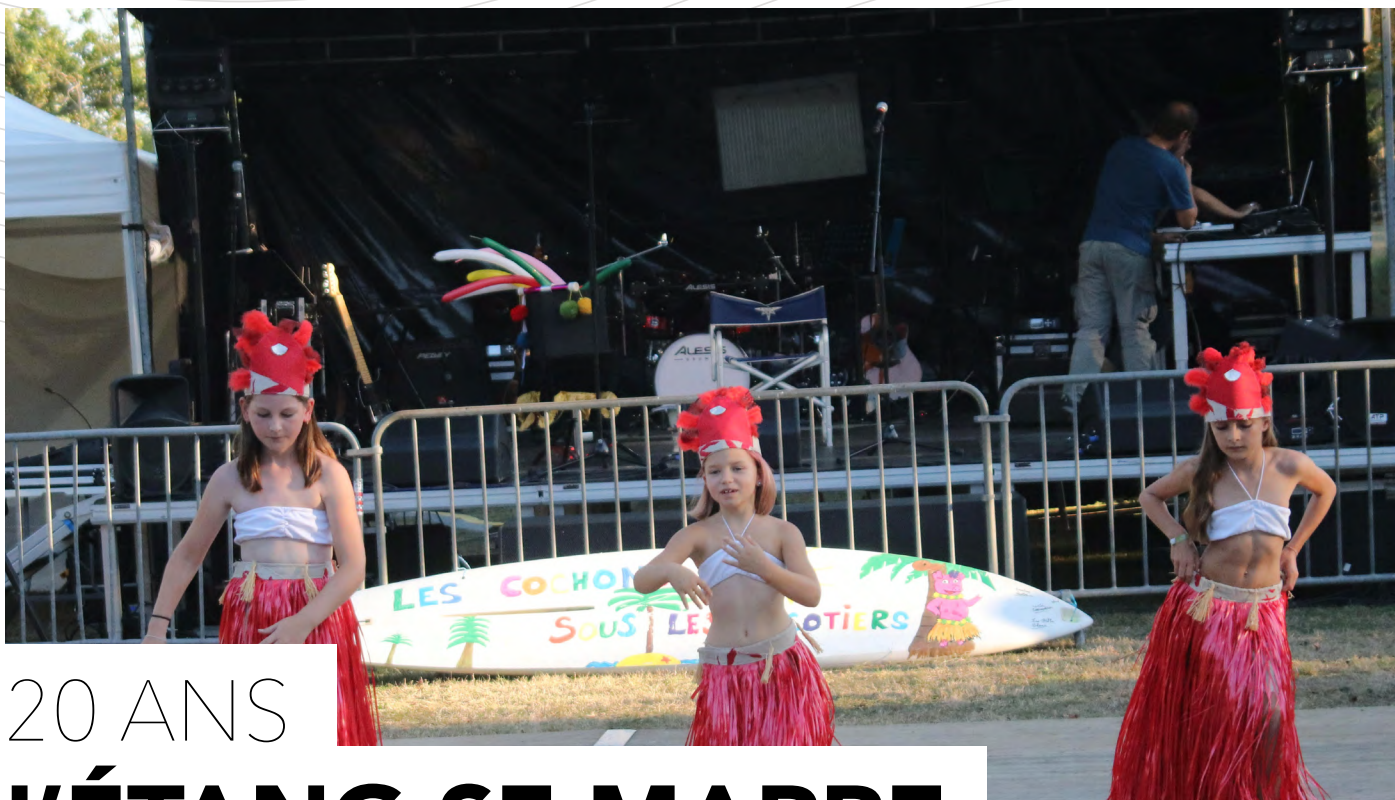
Infirmière d'éducation thérapeutique-réseau ASALEE

Manuelle FREOUR
Maison de Santé, 7 place de l'Église
Tél. : 06 56 67 60 45

Pharmacie

Maud LLACUNA
2, place de l'Église
02 40 66 92 85





20 ANS

L'ÉTANG SE MARRE

Rétrospective : Le 26 août 2001, la municipalité et les associations se retrouvaient pour fêter le centenaire de la Loi 1901 sur les associations. Cette journée passée sous un soleil radieux avait laissé les brivetaines et brivetains plein de lumière dans les yeux. Rappelez-vous, messe Saint-Hubert, marché du terroir, défilé costumé 1900, présentation chevaux trait, l'historique des associations, jeux divers à l'étang, Fest-Noz et Feu d'artifice.

Suite à la réussite de cette fête, les associations et la municipalité décident de renouveler cette manifestation sous le nom de L'Étang se Marre. L'objectif étant de rassembler le plus grand nombre de personnes dans la bonne humeur. Le 24 août 2002, après un défilé humoristique, le premier repas « cochon grillé au beurre blanc » était servi (3 cochons). Une grande mobilisation et de la bonne humeur ont permis à cette manifestation d'avoir un grand succès.

Au cours du premier trimestre 2003, les associations et la municipalité ont décidé de reconduire cette manifestation en fin d'été. C'est ainsi que la nouvelle association « L'Étang se marre » vient d'être créée dans le but d'organiser la fête annuelle des associations de la commune. Elle est composée de représentants de 13 associations et de membres de la municipalité.

Le succès aidant, la fête est reconduire sous cette forme avec en préambule, dans le bourg, des défilés à thème, cinéma, la pub, le carnaval, retour vers les années 50-70, l'étang danse... jusqu'en 2008.

En 2009, Mickaël BARRETEAU reprend le flambeau comme président et recentre les festivités à thème sur le site de L'Étang de la Couëronnais, La costa del brivet, Porc Ste Anne, Cosmo planétaire, rétro des 10 ans, Contes et Légendes...

Suite au départ de la commune de Mickaël, Jean-François LATOUCHE accepte de prendre les rênes qu'il assume depuis septembre 2013 avec des thèmes comme, les jeux d'antan, la découverte de l'Amérique, la magie de l'étang, Rendez-vous en pays Celtes, L'Étang fête le Tour, Voyage dans les îles...

Après deux années de « pause », L'Étang se marre a fait son retour le

27 août pour les 20 ans de la création de l'association. D'année en année, le succès se perpétue avec en 2022 plus de 600 repas (10 cochons).

Un grand merci à la centaine de bénévoles qui participe à l'organisation de cette manifestation et à la municipalité pour le feu d'artifice. Une pensée particulière à tous ceux qui nous ont quittés.

Les bénéfices de cette fête et la location ont permis d'acheter et de renouveler, sans subvention, le matériel associatif. (location du matériel gratuite pour les associations brivetaines et les fêtes de villages).

Rendez-vous le samedi 26 août 2023 pour le prochain épisode avec comme thème.... sous un soleil radieux comme toujours.

Informations

Merci d'appeler au
06.52.45.01.93



L'Étang Se Marre





LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

- o Président :
Jean-François Latouche
- o Vice -Président :
Philippe Judic
- o Secrétaire :
Solenne Merlet
- o Secrétaire-Adjointe :
Nathalie Citeau
- o Trésorier :
Nicolas Josso
- o Trésorier-Adjoint :
Hugues Legentilhomme



LES TARIFS DE LOCATION

MATÉRIEL	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m X 0,25m	107	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,80m (8 pers)	40	2,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,60m (8 pers)	18	2,00 €	
Plateau lg 3m X 0,60m (10 pers)	25	0,50 €	
Tréteau bois pliable	90	0,25 €	
Chapiteau 3m x 3m	1	20,00 €	200,00 €
Chapiteau 4m x 4m	2	30,00 €	400,00 €
Chapiteau 6m x 4m	5	50,00 €	800,00 €
Chapiteau 8m x 5m avec cotés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) (1)	1	70,00 €	1 000,00 €

LE PÉRIMÈTRE DE LOCATION DES STANDS REMORQUE EST LIMITÉ À 20KM DE SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300,00 €
Percolateur 80 tasses	5	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Percolateur 50 Tasses	1	10,00 €	
Friteuse électrique	1	15,00 €	--
Trépied 3 brûleurs butane	9	5,00 €	
Réfrigérateur table top	2	10,00 €	80,00 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	24	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes (3)	6	10,00 €	100,00 €
Lot de 6 pichets en verre de 1L	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4 m3 avec étagère (500 kg) (1)	1	80,00 €	2 000,00 €

2 stands parapluie 6 m x 4 m sont disponibles pour les fêtes de villages

(1) Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

(2) Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris)

(3) la vaisselle doit être rendue propre (3 € le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

L'Étang se marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué



ÉCOLE

JEAN DE LA FONTAINE

Nous voici en janvier et les élèves ont déjà beaucoup de choses à raconter ! Au mois de septembre c'est toute l'école qui a profité d'une sortie au Brivet, très appréciée ! Les CM2 ont pu participer également en septembre à la fabrication du jus de pommes, accompagnés de parents de l'amicale laïque. En octobre a eu lieu l'élection des délégués et le conseil des élèves, un temps fort de l'établissement. Enfin le mois de décembre a clôturé le cycle de piscine des CE1 et CE2-CM1.

LA SORTIE DE L'ÉCOLE AU BRIVET

Le jeudi 22 septembre, tous les élèves de l'école, leurs enseignants, leurs ATSEM et une vingtaine de parents accompagnateurs se sont rendus sur les bords du Brivet pour faire des activités autour de la nature.

Les élèves de la GS au CM2 y sont allés à pied tandis que les plus jeunes faisaient une partie du trajet en car. Lors de cette journée ensoleillée, les élèves ont été répartis en plusieurs groupes. Chaque groupe était composé d'enfants de chaque niveau afin de se connaître un peu mieux et de découvrir de nouveaux copains.

Une fois sur place (après près d'une heure de marche pour ceux qui étaient partis de l'école) et après un goûter bien mérité, les groupes se sont mis à faire des ateliers.

Il y avait une activité de classement des insectes trouvés dans les herbes ; une pêche à l'épuisette des animaux aquatiques du Brivet (des écrevisses, des petits poissons, des têtards...) ; la réalisation d'une « peinture » collective avec les éléments naturels que l'on trouvait sur place ; une trace individuelle où l'on collait des feuilles, des fleurs, du bois sur un carton pour nous faire un souvenir. Le SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet) était



même présent pour nous présenter une carte géante du lieu.

Puis ce fut le moment du pique-nique où chacun pouvait retrouver ses amis (certainement la meilleure activité !) et le retour à l'école pour la sieste des plus petits. C'était une très belle journée de cohésion pour toute l'école !

Les CM1/CM2

LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET LE CONSEIL DES ÉLÈVES

Au début du mois d'Octobre, chaque classe de la MS/GS au CM1/CM2 a élu des délégués pour les représenter au conseil des élèves de l'école.

- o Ce conseil permet de proposer des activités, des idées de sorties, de faire remonter les envies des élèves pour améliorer leur vie quotidienne.
- o Le conseil se réunit toutes les deux semaines sous la surveillance d'une ou d'un enseignant qui anime la réunion et dresse un compte-rendu des propositions. Ces propositions sont étudiées et discutées lors des conseils des maîtres puis acceptées, refusées ou mises en attente
- o Une première idée s'est réalisée : la matinée du jeudi 20 octobre 2022, toute personne de l'école pouvait venir déguisée si elle le souhaitait. C'était marrant de voir une école avec tant de personnages différents (surtout pendant l'exercice d'incendie !). Une autre journée de ce type est prévue : le 9 février 2023.
- o D'autres propositions ont déjà été acceptées : des récréations en musique le dernier jour de chaque période, une autre sortie de toute l'école en fin d'année scolaire (à la mer ? En forêt, sur la Lune ?...). Les élèves vont également faire des demandes à la mairie pour des jeux de cour ou de nouveaux aménagements.
- o C'est un apprentissage de la vie collective et de la vie citoyenne (en plus du Conseil Municipal des Enfants) à l'école.



LE JUS DE POMMES

Les CM1/CM2

Fin septembre, les élèves de l'école de la Toute Petite Section au CM2 ont participé à une opération « Jus de pommes ».

- o Le premier jour, certaines classes, accompagnées de parents de l'Amicale Laïque ont été cueillir et ramasser des pommes dans les vergers aux alentours de l'école. Près de 3 tonnes de fruits ont ainsi été récoltées.
- o Le lendemain, un camion-pressoir s'est installé sur le terrain communal de l'étang. Chaque classe s'y est rendue pour aider ou observer la fabrication de jus de fruits.
- o Dans un premier temps, les élèves amenaient les pommes stockées dans des remorques sur un tapis roulant. Puis les pommes étaient rincées, broyées et le jus est extrait. La matière solide (peau, trognons, pépins) était déposée dans une remorque pour le compost, mais aussi nourrir des animaux.
- o Le jus était pasteurisé, c'est-à-dire chauffé à 70 degrés environ pour tuer les bactéries et pour pouvoir conserver le jus 1 an. Environ 350 cubis de jus ont ainsi été réalisés. Tous ces cubis ont été vendus par l'Amicale Laïque. L'argent récolté permet de financer les projets des classes de l'école.

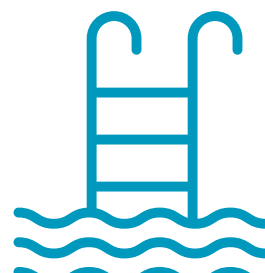
LA NATATION

Les élèves des classes de CE1 et de CE2-CM1 ont effectué une séquence de neuf séances à la piscine de la Hirtais. L'objectif des élèves est d'obtenir les paliers 1 ou 2 de l'Aisance Aquatique (entrer dans l'eau, s'immerger, se laisser flotter et se déplacer).

Les séances, proposées par les MNS de la piscine, se sont déroulées sous la forme de parcours pour que les élèves soient actifs le plus possible dans l'eau. Les enfants se sont bien amusés et leurs progrès sont significatifs ! Nous remercions les agents de la piscine de la

Hirtais ainsi que les parents qui nous ont accompagnés au bord du bassin ou dans l'eau tout au long de ces neuf séances.

Les classes de GS et de CP feront également un cycle de natation à la piscine de la Hirtais plus tard dans l'année. 89 élèves de l'école bénéficieront d'un cycle de natation cette année.





L'Amicale laïque de l'école publique Jean de la Fontaine est une association ouverte à tous, qui permet de se rencontrer autour des projets de l'école (elle soutient et accompagne l'équipe pédagogique de l'école dans divers projets) et qui, au-delà, organise des événements ou des activités qui font vivre Sainte-Anne sur Brivet. Nous portons haut nos valeurs de partage, de solidarité, d'égalité et de convivialité. Nous vous proposons une rétrospective des temps forts qui ont ponctué l'année 2022 :

Du côté du bilan,

Depuis le dernier article, l'édition 2022 du célèbre vide-grenier de Sainte-Anne (traditionnellement le 1^{er} week-end de Septembre) a été une nouvelle fois un succès. Il était organisé en coordination avec l'association de tennis de Sainte-Anne et l'Amicale laïque.

Le bureau

L'assemblée générale a vu le renouvellement d'une partie du bureau. Un grand merci à celles et ceux qui laissent leur place (Jannick Guy, Céline Mahé, Anne-Gaëlle Riveron et Erwan Chatellier), après avoir donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre l'Amicale ! Sont arrivées pour à leur tour faire vivre l'association Marion Ferand, Fanny Rault, Béatrice Gyasi et Virginie Desnoyelles, qui ont rejoint Céline Debrenne, Nadine Guérin et Mélanie Fuentes, déjà membres du bureau précédent.

Jus de pommes

L'opération de vente de jus de pommes a été renouvelée en version

grand spectacle : la récolte s'est à nouveau faite grâce aux enfants, à leurs parents et aux enseignants, ainsi qu'à ceux dont le terrain héberge des pommiers, et qui nous en ont offert les fruits. Plus de 1500 kilos récoltés, pressés devant les enfants de l'école ravis et curieux, ont produit 852 litres de bon jus local et sans ajout chimique.

Salsa !

La Soirée Salsa de début décembre a accueilli dans une ambiance muy caliente bon nombre de danseuses et danseurs, éveillés à cette danse par les enthousiasmants Ruben Rodriguez et Nancy Laiz K-Fit.

Opération chocolats

Des chocolats ont été vendus et dégustés, dont les bénéfices permettront de financer divers projets de l'école, ainsi que des sapins de Noël, lors d'une opération conjointe avec l'école Saint-Michel. Le traditionnel marché de Noël de l'école a rouvert ses portes, après des années un peu bousculées par les différentes vagues de covid.

De nombreux projets

Pour les projets à venir en 2023, le repas des amicalistes aura lieu le 25 février. Pour les amateurs, un grand loto est organisé le 18 mars. Une bourse aux vêtements aura aussi lieu le premier week-end d'avril. L'Amicale organisera des ateliers couture, et, avec l'équipe pédagogique, la fête de l'école. Enfin, à nouveau en 2023, le vide-grenier se tiendra le premier week-end de Septembre.

En-dehors de cet accompagnement de l'école, l'Amicale Laïque propose diverses activités sportives et culturelles : il reste d'ailleurs des places pour les séances d'éveil corporel (3-4 ans) et multi-sports (5-7 ans) proposées par Nolwenn Vaucant, ainsi que pour le cours pour enfants de salsa et d'éveil à la musique cubaine, dirigé par Ruben Rodriguez Bullain.

Par ailleurs l'atelier de peinture, l'Atelier 18 couleurs proposé par Soazig, a trouvé son public et affiche complet, les ateliers de dessin-illustration avec Mélanie, et ceux de BD-manga animés par Etienne, proposent encore quelques places de disponibles à l'année. Des ateliers ponctuels, pendant les vacances scolaires, sont proposés. Complet aussi le multisports adulte, toujours aussi apprécié.

L'Amicale a besoin de l'aide de bénévoles pour aider à l'organisation de tous ces événements pour les enfants de l'école et pour tisser du lien entre les Brivetains ; alors si vous souhaitez participer à la vie de l'Amicale, aider ponctuellement sur un événement, si vous avez des idées à apporter... si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

L'Amicale laïque de l'école publique Jean de la Fontaine est une association ouverte à tous, qui permet de se rencontrer autour des projets de l'école et plus globalement participer à la qualité de vie de Sainte-Anne sur Brivet. (association loi 1901, affiliée à la Fédération des Amicales Laïques 44).



L'Amicale a deux objectifs :

- o Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine dans divers projets.
- o Le développement d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

Tout cela en portant des valeurs de partage, de solidarité, d'égalité et de convivialité. L'an passé l'Amicale avait pu accompagner financièrement l'école pour l'achat de jeux de cour, ou pour les sorties des classes que l'équipe avait organisées à l'Océarium du Croisic, ou à Branhéré. Cette année, 4 classes (du CE1 au CM2) sont parties découvrir la forêt de Brocéliande, sa nature et ses légendes, dans le cadre d'un projet pédagogique co-financé par l'amicale. L'Amicale organise, à chaque fin

d'année scolaire, pour les CM2, une sortie qui marque la fin de leur scolarité en primaire : les élèves iront se défouler à Tépacap, à Savenay, accrobranche et jeux de plaines pour tout le monde. Une opération de vente de brioches (celles de la boulangerie de Sainte-Anne, qu'on vous conseille !) a été menée afin d'aider à financer la sortie de cette année. L'Amicale offre aussi à tous les élèves de CM2 un dictionnaire bilingue anglais-français, qui les accompagnera pour leur entrée au collège.

Pour récolter de l'argent afin de financer ces idées, l'Amicale met régulièrement en place des événements :

- o une vente de jus de pomme, dont la récolte est possible grâce à la participation des enfants avec leurs professeur.es, ainsi que de parents.
- o l'organisation d'un marché de Noël de l'école.
- o une vente de sapins de Noël, ainsi que de chocolats (de la boutique ChocoCave à Guenrouët).
- o l'organisation d'une bourse aux vêtements.
- o la vente de lots d'étiquettes personnalisées.

Le vide grenier sera à nouveau organisé début septembre. Les bénévoles du tennis et de l'amicale laïque se mobiliseront à nouveau pour cet événement. En-dehors de cet accompagnement de l'école, l'Amicale Laïque proposera diverses activités l'année prochaine : multi-sport, Atelier peinture (l'Atelier 18 couleurs), et sans doute aussi de la danse cubaine, sans certitude pour le moment. Si vous souhaitez participer à une commission, aider ponctuellement sur un événement, si vous avez des idées à apporter... rejoignez-nous ! Vous êtes (et vous serez toujours) les bienvenus !

Informations

Amicale Laïque
06 51 89 23 81
amicale.laique.sainteanne@gmail.com



LA FCPE (FÉDÉRATION DES CONSEILS DES PARENTS D'ÉLÈVES)



Les Délégués des Parents d'Élève
FCPE 44 (Fédération des Conseils des
Parents d'Élèves)

Nous agissons en faveur d'un service public d'éducation fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité ; pour une École qui respecte l'enfant dans sa globalité et forme des citoyens libres et éclairés pour une société toujours plus juste et solidaire. Nous nous engageons à exercer notre vigilance, notre droit d'alerte, et à être toujours plus une force de proposition et de rassemblement au service de la réussite de tous.

Nous participons :

- o À l'ensemble des conseils d'école
- o Aux commissions « restauration scolaire » et « enfance/jeunesse »

Nous réalisons un questionnaire avant chaque conseil d'école afin que vos remarques soient prises en compte. Si vous rencontrez des difficultés ou souhaitez simplement partager une idée, une information, une boîte aux lettres est mise à votre disposition à l'entrée de l'école. Elle reste anonyme et seuls les représentants de parents d'élèves FCPE élus ont accès aux messages.

Nous sommes avant tout vos représentants et parlerons au nom de la FCPE. Si vous souhaitez vous investir, devenez membre du conseil local.

Informations

Pour nous contacter :
fcpe44sainteannesurbrivet@gmail.com





ÉCOLE SAINT-MICHEL

L'année scolaire 2022/2023 a commencé à l'école Saint-Michel sous le signe de la transition. L'école Saint-Michel a ouvert ses portes à 216 élèves répartis en 9 classes. Après avoir rédigé le projet éducatif et le projet pédagogique, l'équipe enseignante est en train de finaliser le projet d'ouverture à l'international. Le thème d'année est axé sur le thème d'Histoires, Contes et légendes européennes. L'école Saint-Michel poursuit ses démarches de projet de construction. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec le directeur pour inscrire votre enfant en appelant le 02 40 91 82 12.

Le directeur

LES ÉLÈVES DE SAINT-MICHEL SENSIBILISÉS À L'ENVIRONNEMENT

Le vendredi 23 Novembre 2022 était une journée de sensibilisation à l'environnement, en complément de l'opération de ramassage scolaire en vélo proposé par la commune.

Ainsi, l'ensemble des élèves de l'école Saint-Michel, de la petite section au CM2, ont participé à l'opération «Nettoyons la nature». Ils ont parcouru la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet afin de collecter puis trier les déchets ramassés.

Cette sensibilisation à l'environnement a permis de mettre en évidence et comprendre la nécessité de trier, mais également de recycler.

En cycle 1, les enfants ont participé à quatre ateliers :

- o visionnage d'une vidéo sur le tri des déchets
- o reconstitution du mot POUBELLE
- o recherche des déchets sur la cour
- o construction d'une poubelle de papier par classe en papier mâché.

En cycle 2, cette sensibilisation s'est poursuivie en jouant au «jeu de l'oie du tri des déchets». Quant aux plus grands, ils ont associé cette démarche au programme de sciences et ont élaboré de nombreux affichages.



CONTES ET LÉGENDE À LA MATERNELLE



Cette année, à l'école Saint-Michel, nous travaillons sur le projet «Histoires, Contes et Légendes».

Ainsi, la maternelle a travaillé sur le conte des frères GRIMM «Hansel et Gretel», lors de la 1ère période.

Chaque classe a donc cuisiné en lien avec ce conte :

Les PS ont cuisiné une soupe d'automne et construit une grande maison, comme la maison en pain d'épices de la sorcière.

Les MS ont fabriqué du pain d'épices.

Les MS/GS ont fabriqué une maison en pain d'épices.

Les GS ont fabriqué des brochettes de bonbons. Puis est venu le temps de l'exposition et de la dégustation : le cycle 1 a partagé un temps convivial pour goûter ce que chaque classe avait cuisiné.

Et les parents ont pu profiter du travail effectué, car tout ce travail a été exposé dans le hall de la maternelle.

Ce fut un bon moment de partage.



CONSEIL DE DÉLÉGUÉS

Des délégués ont été élus dans les classes de CE1 à CM2. C'est avec une grande motivation qu'ils se sont retrouvés pour un premier conseil. Ils ont trouvé des solutions pour améliorer la vie de l'école sur des sujets sensibles comme les déchets

dans la cour, les échanges verbaux entre enfants, les plannings de cour. Ils ont véritablement joué leur rôle d'élus de l'école en allant dans toutes les classes pour faire part des décisions prises lors du conseil.

NOËL SOLIDAIRE

Tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma Le Victoria de Campbon la semaine avant Noël. Cette sortie leur a été offerte par l'APE. Les courts métrages ou films d'animation étaient en relation avec notre thème d'année : les contes. C'était un bon moment passé ensemble avant les fêtes de Noël !

LITTLE ENGLISH

Chaque semaine, c'est avec plaisir qu'ils retrouvent la mascotte Peter, que les enfants apprennent des chants, des jeux de doigts. Des albums lus en anglais leur permettent de mémoriser un vocabulaire usuel comme celui du visage ou du corps. Ils s'entraînent à réemployer le vocabulaire lors d'activités manuelles (voir photo)

Avant chaque vacances, les élèves découvrent leur personnage de dessin animé préféré parler en anglais.

PETITE SECTION : LES APPRENTIS JARDINIERS

Pour avoir une belle cour fleurie au printemps, nous avons planté des bulbes dans les bacs de fleurs. Tulipes, crocus et Jacinthe embelliront la cour quand les beaux jours reviendront. En attendant, nous devons être patients et en prendre soin pour que les fleurs poussent.



CM2 : PUY DU FOU

Nos classes de cm1 et cm2 ont eu la chance de faire une sortie scolaire dès le mois de septembre au Puy du Fou. Cette sortie nous a permis de découvrir le thème de l'année scolaire qui sera les Contes et Légendes.

Au Puy du Fou, nous avons réussi à voir tous les spectacles. Nos spectacles préférés sont ceux du Triomphe et des oiseaux. Nous avons aussi beaucoup aimé les spectacles qui parlaient des Contes et Légendes Vikings, de Merlin l'enchanteur, de Jeanne D'Arc et Cyrano. Encore une merveilleuse découverte grâce à notre école ! Merci à tous !

Les CM2 de Maggy



MARCHE DE SOLIDARITÉ

Le vendredi 25 Novembre 2022, tous les enfants de l'école Saint-Michel, accompagnés de parents, grands-parents ou voisins, ont participé à notre traditionnelle marche de solidarité. Les maternels ont parcouru 2 km, le cycle 2 a randonnée 5 km et le cycle 3, a marché 7 km.

Cette année, la marche de solidarité soutenait l'association E'MA' Gazelles. Cette association a pour objectif de récolter des fonds ainsi que des fournitures scolaires pour les écoles isolées du Sénégal.

Cette course à pied féminine à vocation solidaire s'effectue sur 5 jours entre les villages reculés du Sénégal et permettra aux participantes de donner les dotations en main propre aux élèves de ces villages. Maggy, enseignante de CM2, et Emilie, maman d'élève, initiatrices de cette association, partiront au Sénégal, aux vacances de printemps.

+ d'infos E'MA' Gazelles p.35

SORTIE CINÉMA

Tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma Le Victoria de Campbon la semaine avant Noël. Cette sortie leur a été offerte par l'APE. Les courts métrages ou films d'animation étaient en relation avec notre thème d'année : les contes. C'était un bon moment passé ensemble avant les fêtes de Noël !

CYCLE DE PISCINE POUR LES ÉLÈVES DE GS-CP

Comme chaque année, après les «grands» des classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CE2, les élèves de la classe de GS-CP ont débuté leur cycle de piscine en décembre. À raison de deux séances par semaine, ils se rendent en car à la Piscine de la Hirtais accompagnés de leur enseignante et de plusieurs parents pour les aider dans les vestiaires et dans l'eau. Les progrès sont au rendez-vous, les enfants gagnent progressivement en confiance et apprennent à apprivoiser le milieu aquatique. On note chez ces apprentis nageurs un véritable plaisir à participer aux parcours proposés par les MNS (Maîtres-Nageurs Sauveteurs). Merci à tous les parents bénévoles qui, malgré des activités professionnelles souvent bien chargées, offrent de leur temps pour les accompagner et sans qui ces séances ne pourraient pas avoir lieu.

CM2 : OPÉRATION SCRABBLE

La classe de CM2 de l'école Saint-Michel a fait venir un intervenant de SCRABBLE : Michel LHOPITAUX de la Fédération de Scrabble Duplicate au 22 avenue du commandant l'herminier 44 600 Saint-Nazaire. Michel nous a distribué des petits scrabbles aimantés puis il nous a expliqué l'histoire et les règles du scrabble : Lettres différentes selon les pays, 7 lettres = bonus de 50 points, 1 mot toujours horizontal, touche rose central, valeurs des couleurs et des lettres.... Et c'est parti !

Michel nous a demandé de prendre certaines lettres et de trouver un mot BONJOUR. Ensuite, nous avons appris à placer nos lettres pour qu'elles rapportent le plus de points possible. Noms propres interdits, verbes conjugués et adjectifs autorisés. 3 minutes par coup pour des parties de 1h30 maximum. Fin de notre première partie d'apprentissage !

Ensuite, Michel nous propose une nouvelle partie avec les lettres :

MAHGENQ. Attention à bien compter les points ! MANGE puis HQOUEZA pour NEZ ou MOQUEZ AHCEOTG : gauche ou chez ou change, mais là c'est CHEZ qui nous donne le plus de points. Le scrabble permet de développer revoir du vocabulaire et du calcul.

C'était génial ! Merci Michel !

Les CM2 de Maggy

APE ÉCOLE SAINT-MICHEL

L'Association des Parents d'élèves est un groupe de 30 membres bénévoles dont les objectifs sont les suivants :

- o l'organisation d'actions ou de manifestations permettant de récolter des bénéfices pour financer les différents projets qui rythment la vie de l'école (sortie cinéma, sorties scolaires, projet de l'année...) et dont va bénéficier chaque élève
- o travailler en partenariat avec le directeur de l'école, les enseignants, les membres de l'OGEC pour répondre au plus près aux besoins de l'école.



L'assemblée générale a eu lieu en Octobre dernier. Nous avons renouvelé le 3-4 décembre dernier notre Week'n Games, une manifestation autour des jeux rétro et nouvelle génération. En nouveauté cette année, les concours FIFA et Mario Kart ont remporté un franc succès.

Les enfants ont aussi pu s'amuser dans les structures gonflables et rencontrer le Père Noël.

Nous démarrons cette nouvelle année avec l'opération chaussettes en Janvier pour avoir les pieds au chaud cet hiver, suivie par l'action "Plats à emporter" en Février. Nous retrouverons aussi les Gâteaux Bijou et les draps de plage à partir d'Avril-Mai.

Nous remercions toutes les familles qui contribuent au succès de ces actions.

Le concours de palets est fixé au samedi 22 Avril. Nous vous espérons nombreux à venir participer.

Nous organiserons notre kermesse le dimanche 25 Juin pour clôturer l'année en beauté.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année et sera heureuse de vous retrouver sur les prochaines manifestations.

L'équipe APE

L'assemblée générale a eu lieu en Octobre dernier et nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres.

Ci-dessous la nouvelle composition du bureau :

Président : Frédéric Martienne

Co-Présidente : Julie Bourgé

Vice-Présidente : Emilie Broussard

Trésorière : Delphine Tourquetil

Trésorière adjointe : Elise Bain-Guillemard

Secrétaire : Magali Plaine

Secrétaire adjoint : Denis Picaud

Membres : Laetitia Le Gland, Marie Josso, Marine Gronier, Gwendolen Cosnier, Benjamin Cussonneau, Alexandre Terrien, Julien Martin, Jean-François Latouche, Alexandra Chato, Sandra Couturet, Elisa Bizeul, Massan Denis et Amélie Gaonach

Nous remercions chaleureusement Nabila Buteau, Jonathan Lebas et Mathieu Guillouzoic pour leur investissement et leur énergie durant toutes ces années.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres : Alexandra, Sandra, Elisa, Massan et Amélie.



LES ATELIERS DES MINOTS BRIVETAINS

L'équipe des minots brivetais continue ses aventures avec les enfants. Depuis la rentrée les enfants ont participé à différentes activités éducatives, manuelles et ludiques.



Le thème de la cuisine a été mis à l'honneur pendant les vacances d'automne : concours de pâtisseries, préparation de goûters et de repas pour tout

le groupe, et créations manuelles autour de la cuisine ont rythmé beaucoup de nos journées.

Pour les vacances d'hiver (du 13 au 24 février), nous partirons à la découverte des métiers, et les parents seront mis à contribution à cette occasion. Au printemps (du 17 au 28 avril), les enfants exploreront les merveilles de la nature avec découverte et création de cabanes.

À partir du 10 juillet, nous proposerons aux enfants de vivre un été sous le signe de la danse, trois semaines de répétitions avec un ou une professionnel et la création d'un spectacle.

L'équipe souhaite également continuer les temps forts «parents-enfants» comme les soirées karaoké, soirées jeux de société, la soirée gratiféria ou encore la soirée cinéma. L'idée de ces temps forts est de permettre aux enfants et aux parents de vivre un moment ensemble en dehors du rythme quotidien, de partager un temps convivial autour d'une activité ludique ou créative.

L'équipe des minots brivetais continue également à faire vivre le partenariat avec la bibliothèque. Cette année la journée porte ouverte aura lieu le 25 mars et s'intitulera dorénavant «Page Blanche aux Pirogues». Un temps fort sera proposé autour d'une création plastique collective avec Soazig Guyot qui nous accompagnera

durant cette matinée et proposera son savoir-faire artistique aux familles présentes. Une grande chasse aux objets sera organisée dans tout l'espace des Pirogues et la matinée culminera avec la création collective d'une œuvre plastique avec tous les trésors collectés avec l'aide bienveillante de notre intervenante.

Les animateurs en lien avec d'autres acteurs de la commune ont à cœur de se former aux compétences psychosociales; l'idée étant de mobiliser ces méthodes éducatives dans nos pratiques quotidiennes et permettre aux enfants de grandir et se construire dans un environnement serein.

Informations

Nous restons disponibles dans nos locaux
Les minots brivetais PEP AA
2B rue du Mortier Plat 44160 Sainte-Anne sur Brivet
02.40.91.85.35
lesminotsbrivetais@lespep44-49.org



Les minots Brivetais



VOS ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAÏQUE

Présidente : Fanny RAULT
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

APE SAINT MICHEL

Président : M. Frédéric MARTIENNE
Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.75.70.48.85
Co-Présidente : Mme Julie BOURGE
Hessin
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 07.50.21.51.44

ARTS ET LOISIRS DU BRIVET

Présidente : Mme Françoise CRAMPON
15, Bécigneul
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 02.40.88.29.95

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Présidente : Mme Céline POIROUX
20, la Turcaudais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.98.37.07.11

ASSOCIATION FÉES DES PROJETS

Présidente : Marie JOSSO
2, la Grandville
44160 Sainte-Anne sur Brivet
Tél. : 06.63.26.85.36

ASSOCIATION HISTORIQUE BRIVETAINE

Présidente : Mme Anne CORBÉ
Le Goulet de Balasson
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

FCPE

Présidente : Mme Céline DEBRENNE
10, Rue des Acacias
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.66.35.30, 43

BADMINTON SPORT LOISIR

Président : M. Denis MARANDON
7, Saint Lomer
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.61.65.36.90

L'ÉVEIL DU BRIVET

Président : M. Jean-Marc COUËRON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

BASKET CLUB DU BRIVET

Présidente : Mme SALAUN Hanamaël
23, Le Clos Fleuri
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.04.16.39.60

UBCC

Président : M. Karl GAZEAU
Complexe sportif du Pilory
44750 CAMPBON
Tél. : 06.86.49.24.50

ACTION ET SOUTIEN À SAMBA DIA

Président : M. Henry AUTIN
67 La Turcaudais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 02.40.66.94.64 – hy.autin@orange.fr

LE TENNIS SAB

Président : M. Laurent RACHET
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.14.44.48.49

OGEC SAINT MICHEL

Président : M. Benoît MOREAU
12, Bécigneul
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.02.17.89.15

PARTAGE BRETAGNE CÔTE D'IVOIRE

Présidente : Mme Marie-Louise GUIOT
21, L'Hôtel Crand
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 02.40.88.23.45/07.81.08.29.00

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : M. Patrick DELOURME
8, La Turcaudais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06 79 41 97 52

EN RÉ-CRÉATION

Présidente : Mme CHERHAL. Christelle
2 La Croix Jolie
44 160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.18.12.59.02

L'ÉTANG SE MARRE

Président : M. Jean-François LATOUCHE
6, La Crandelais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

UNC

Président : M. Marcel GERAY
6, La Gourhandais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 02.40.88.12.91

VTT BRIVETAIN

Président : M. Jérôme JUDIC
35, Cottret
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.67.02.46.99

ARTISANS COMMERÇANTS

Président : M. Michel CHERON
44, La Maigrerie
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06 79 11 40 26

LES VIEUX GUIDONS DU MOULIN

Président : M. Samuel FOUCHE
11, La Miretterie
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06 84 18 25 31

LES POTOS

Président : M. Quentin DE LIL
11, La Binardière
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.89.01, 41, 49

COT'RAID

Président : M. Ludovic GUILLER
14, Cottret
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.67.5592.93

MAPAMTON

Président : M. Gilbert UM
23bis, Hessin
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.60.83.47.94

AÎNÉS BRIVETAINS

Président : Jean-Pierre LEROUX
12, le Clos de la Lande
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.82.03.28.39

TANGO SWING

Président : M. Etienne MARTIN
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.31.61.28.68

LES BRIVETAINS SOLIDAIRES

Présidente : Mme Annie HOUISSE
31, Rue de la Vallée
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06,35. 34. 09 .25

DANSE A.B. (AFROS BRÉSILIENNES)

Présidente : Mme Valerie MONTJOURIDES
21, Trelland
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.20.07.85.28

COD'APARS

Présidente : Mme. Fabricia JOUANO
1 Le Goulet de Balasson
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.71.24.54.25

LES EMA'GAZELLES

Présidente : Mme Emilie BROUSSARD
34 La Ville Beauchette
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
Tél. : 06.07.82.63.67

MESSAGE AUX ASSOCIATIONS :

Si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.

L'ASSOCIATION ARTISANS COMMERÇANTS BRIVETAINS



AACB comme Association des Artisans et Commerçants Brivetais.

Notre association réunit des entreprises locales et organise tous les 2 ans la Foire Expo Brivetaise.

Covid oblige, 4 ans se sont écoulés depuis la dernière édition de notre foire locale. Mais cela n'a pas ébranlé l'envie de nous et de vous retrouver, bien au contraire !

Cette année, la foire s'est déroulée les 8 et 9 octobre dernier à la salle des sports et a réuni plus de 50 exposants de tous horizons : un record ! Les animations (expo Lego, Justin le magicien et les incontournables structures gonflables), les expositions des Vieux Guidons et des véhicules anciens avec ballade au chapeau, le service restauration avec l'association Kylian et Nous, ainsi que nos épiciers «Le Marché Brivetais» et nos experts en pâtisseries «Les Saveurs de Sainte-Anne», vous ont ravis !

Un grand merci aux associations «Les Vieux Guidons du moulin», «Les anciennes roues Pontchatelaines» et «l'Outil en Main» pour leur participation 2022, leur présence ont émerveillé petits et grands. Côté

association, nous avons beaucoup travaillé pour faire de ce week-end, une belle réussite et vous avez été nombreux à nous transmettre vos remerciements et félicitations pour l'organisation, la variété des exposants et des animations. Cette réussite, nous la partageons avec nos nombreux bénévoles Brivetais qui ont œuvré pendant 6 jours consécutifs, du montage au démontage, avec leur bonne humeur et leur sourire. Merci à eux pour leur aide précieuse.

Nous tenons enfin à vous remercier, cher(e)s Brivetais(e)s, pour votre visite qui reflète avec plaisir votre engouement pour nos entreprises locales. Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour la prochaine édition ! Nous vous souhaitons une belle année 2023 !

Les membres de l'AACB



Informations

 Foire Expo AACB



OSEZ LE BADMINTON

Osez en chiffres !

- 1** association dynamique et motivée
- 2** créneaux pour s'entraîner (mardi 21h et jeudi 20h)
- 3** manches pour se départager
- 4** joueurs par terrain pour des matchs engagés
- 9** terrains pour se défouler
- 20** matchs avec les communes voisines en toute convivialité
- 40** adhérents ultra-motivés
- 100** sourires pour décompresser
- 1000** volants virevoltants pour s'émerveiller



Et plein de rencontres enrichissantes à partager! Encore merci à tous les joueurs pour leur implication dans tous ces moments de la vie du club. Nous vous donnons tous rendez-vous à partir du jeudi 08 septembre pour une nouvelle saison haute en couleur.

Alors qu'attendez-vous ?

La team Badminton Sport Loisir vous accueille tout au long de l'année le jeudi soir à 20h à la salle des sports.

Un tournoi de fin de championnat

est organisé à Sainte Anne sur Brivet le **SAMEDI 13 MAI 2023**

Venez nous rencontrer et nous supporter!

TENNIS TSA SUR BRIVET

L'ensemble du club de tennis vous souhaite une très bonne année avec l'accomplissement de vos rêves. Le début de la saison s'est très bien déroulé avec la reprise des cours, des championnats et aussi avec le succès début septembre du vide-grenier organisé en collaboration avec l'Amicale Laïque. Merci à vous d'être venus nombreux à ce rendez-vous traditionnel.

Les entraînements se déroulent sur plusieurs créneaux avec notre coach Soizic ORSONNEAU :

- o Le mardi 16h45-17 h 45 et 17h45-18 h 45 pour les jeunes, 18h45-19 h 45 et 19h45-20 h 45 pour les adultes
- o Le vendredi 16h45-17 h 45 pour les jeunes, 17h45-18 h 45 pour les adultes.
- o Le samedi 9h-10 h et 10h-11 h pour les jeunes, 11h-12 h et 12h-13 h pour les adultes

Nous sommes à disposition toute l'année pour enregistrer de nou-



velles inscriptions afin de faire naître de nouveaux talents (jeunes ou un peu plus expérimenté), contactez Stéphane Fleury au 06 78 08 06 57.

Côté sportif, nous sommes très heureux d'augmenter notre nombre de licenciés puisque nous sommes aujourd'hui 74 dans le Club.

En termes de compétition, le championnat s'est lancé avec de premiers succès pour nos équipes : 1 équipe jeune filles, 2 équipes jeunes garçons, 2 équipes seniors femmes et 3 équipes seniors hommes inscrites. Les projets de l'association vont se concentrer autour de l'organisation d'un tremplin (événement entre club du secteur) et des sessions de découvertes.

Nous aurons le plaisir de nous réunir autour de la galette des rois du club qui aura lieu fin janvier 2023.

Nous allons relancer le tournoi des trois raquettes (Tennis, Badminton, Tennis de table) au 2e trimestre 2023 et notre tournoi interne va également se tenir sur les mois de mai et juin 2023.

Informations



TSA sur Brivet

06.98.39.69.08

tsasurbrivet@gmail.com



BASKET CLUB DU BRIVET

Une nouvelle saison sportive a débuté sous les meilleurs auspices avec 90 licenciés et dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Le Basket club du Brivet a engagé 7 équipes : U9F et M, U11F et M, U13M, U15M, U18F. Nous avons également une équipe babys ainsi qu'une équipe loisir. Les entraînements se déroulent aux heures suivantes :

Mercredi

- o U9F/M : 14h/15h30
- o Baby : 14h15/15h15
- o U13F/U18F : 15h30/17h
- o U11F/M : 17h/18h30
- o U13M/U15M : 18h30/20h

Vendredi

U18F/U15M : 19h/20h30
Loisir : 20h30/22h

Deux nouveaux jeux de maillots ont été réalisés pour les U18 et les U11F, merci aux entreprises VOOS et PERCHE pour leur confiance et leur aide.

Le 5 Novembre dernier s'est déroulée la première boom Halloween du BCB qui a ravi petits et grands. Un grand bravo et merci aux parents qui ont organisé cet événement d'une main de maître.

Merci également à tous nos sponsors. Une vente de calendrier à l'effigie du club sera prochainement proposée.

Le tournoi du club se déroulera le week-end du 10 et 11 juin 2023. Merci à tous de réserver votre date afin de venir encourager nos basketteurs.

Toute l'équipe du Basket club du Brivet vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Informations

hannah.salaun@gmail.com
06.04.16.39.60
bcbcorrespondant@gmail.com





U.B.C.C. FOOT

La saison a repris depuis Aout pour nos plus de 550 licenciés répartis sur nos 4 communes de Campbon, La Chapelle-Launay, Quilly & Ste Anne-sur-Brivet. Ce nombre légèrement en baisse nous oblige néanmoins à un accueil qualitatif et quantitatif.

En tout, ce sont 3 équipes seniors masculines, entraînées cette saison par Stéphane Legoff en remplacement de Gildas Paul, une équipe senior féminine, 2 équipes U18 masculines, 3 équipes U15 masculines, 4 équipes U13 masculines, une équipe U13 féminine, 3 équipes U11 masculines, 1 équipe U11 féminine, 9 équipes U9 masculines, 1 équipe U9 féminine, 9 équipes U7 masculines et 1 équipe U7 féminine et enfin 2 équipes loisirs, jouant le vendredi soir, qu'il faut entraîner, déplacer, accompagner tous les week-ends, et ce malgré un léger repli du nombre de bénévoles. D'ailleurs, n'hésitez pas à vous manifester si vous désirez être des nôtres en envoyant un mail

à contact@ubcc-foot.com.

Cette nouvelle saison est également celle de l'arrivée de la fête du club qui aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à partir de 18h30 à la salle de la Prèverie de Campbon (tous les renseignements sont disponibles sur notre site à la page <https://ubcc-foot.fr/fete-du-club>). Le Challenge Ludo Corbé, tournoi en salle U13, fera également son retour le samedi 25 février à la Salle des Sports de Sainte-Anne.

Le bureau tient à remercier les services techniques des 4 communes, qui travaillent d'arrache-pied pour que nous puissions jouir à notre guise des infrastructures. Certes pour beaucoup, le nombre de matchs sur certaines communes n'est pas élevé, mais le bureau et le responsable terrains essayent au maximum d'équilibrer les occupations tous les week-ends et tenant compte des travaux et intempéries.

Pour le reste, la bonne humeur, la convivialité, la joie de voir nos bambinettes et bambins évoluer tous les samedis sur les terrains ligériens nous font garder le cap, celui d'être un club familial et à taille humaine où chaque enfant pourra s'épanouir et apprendre les rudiments de notre sport.

Tout enfant, fille ou garçon peut rejoindre notre club à 5 ans révolus. Donc n'hésitez pas à les inscrire et rejoignez la grande famille des Marines & Tangos de l'UBCC.

Bonne et heureuse année 2023
Le Comité Directeur de l'UBCC

Informations

Site : <https://ubcc-foot.fr/>

 [ubccfoot](#)

 [ubccfoot](#)

Pour toute question :
contact@ubcc-foot.fr



LE VTT BRIVETAIN



Envie d'un peu de frisson et d'évasion à 2 pas de chez vous? Il est temps d'aller tester le circuit de VTT permanent de Sainte-Anne sur Brivet. Le circuit complet monte à 35 km et vous fera passer par 13 bois différents, répartis tout autour de la commune. Le départ se situe au stade de foot et il vous suffira ensuite de suivre les flèches jaunes dispersées sur le circuit.

Le circuit est né il y a maintenant plus de 20 ans, sous l'impulsion d'un groupe de VTTistes qui a créé le "VTT BRIVETAIN". Il regroupe une équipe de passionnés qui œuvre pour maintenir le circuit en état et ainsi proposer tous les ans une rando. À cette occasion, des bois supplémentaires sont ouverts afin de satisfaire même ceux qui arpentent le circuit toute l'année. Cette année, 563 courageux sont venus relever le défi de la "Brivetaine 2022" qui proposait des circuits allant jusqu'à 50 km.

En plus d'entretenir le circuit, les membres vont régulièrement poser leurs crampons un peu partout dans les randos locales, voire parfois plus loin sur de gros événements. L'adhésion au club permet entre autres de covoiturer, ce qui n'est pas négligeable dans ces temps d'économie d'énergie. Et quand il n'y a pas de randos organisées, vous trouverez toujours quelqu'un du club pour vous faire découvrir les bons spots VTT du coin.

Une fois par an est également organisé un «week-end club», qui a pris place cette année dans les Côtes-d'Armor. Les participants ont alterné VTT et moments conviviaux dans un grand gîte loué par le club.

Débutant désireux de progresser ou VTTiste chevronné cherchant des partenaires de roulage, vous êtes tous les bienvenus au VTT Brivetaïen!



TANGO SWING 2022-2023

Tangoswing organise le week-end du 25 et 26 mars 2023, un «Festivalito» de Tango Argentin! Ariane Liautaud & Karim El Toukhi, ainsi que Naty Armada & Carlos Rodrigues, seront présents pour animer le stage le samedi et le dimanche.

Les Maestros danseront le samedi soir, pour le plus grand plaisir des yeux des spectateurs et Carlos Rodrigues, musicalisera la soirée Milonga!

Initiation gratuite le samedi 25 mars de 14h à 15h30, avec Naty Almada

Festivalito Tangoswing à la Salle Polyvalente, rue des Peupliers, 44160 Saint Anne sur Brivet. Inscriptions à partir de janvier sur helloasso.com

À très vite!
Céline & Etienne

Informations

<http://tangoswing.org>
tangoswing@orange.fr





ASSOCIATIONS CULTURELLES ET GÉNÉRATIONNELLES

LES AINÉS BRIVETAINS 2023

Le covid est toujours d'actualité, mais les activités de l'association en sommeil pendant la pandémie sont reparties. Les repas ; les jeux du jeudi, la gym qui font la reprise des liens de convivialité.

Le repas et le dîner des aînés

Le 10 novembre 2022 un repas a réuni 89 personnes à la salle polyvalente dans un climat amical.

Le 10 au 17 septembre 2022 le voyage pour LES ISSAMBRES (Cote d'Azur) a permis à 45 personnes d'un séjour dépayssant.

Les activités

Les rencontres conviviales du jeudi après midi à 14h30 pour les jeux de société (tarot, belotte, scrabble, ect..) ont lieu au club house de la salle des sports.

Les cours de gymnastiques ont repris le mardi matin :

- o 9h30 à 10h30 gym douce
- o 10h30 à 11h30 gym tonic.

Informations

L'association des Aînés Brivétains est ouverte à tous les retraités. L'adhésion est de 16 € pour l'année.



Les visites et inscriptions ont lieu sur place.

Agenda 2023

- o 4 février 2023 : assemblée générale de l'association aura lieu à 14h salle polyvalente de Sainte Anne sur Brivet. Un bulletin d'appel à candidatures pour faire partie du conseil d'administration et du bureau vous sera proposé.
- o 24 février 2023 : Concours de belote inter communal salle polyvalente de Sainte-Anne-Sur-Brivet
- o 18 février 2023 : La Dictée éliminatoire aura lieu à la salle polyvalente de Sainte-Anne-Sur-Brivet à 14h00

Transport solidaire

N° d'appel 0782123805 nous continuons à accompagner les personnes âgées pour leurs déplacements.

Voyage

Voyage programmé du 9 au 16 septembre 2023. À MERLIMONT LE TOUQUET

ASSOCIATION ARTS ET LOISIRS DU BRIVET

Activités :

- o Couture, patchwork, cartonnage, peinture sur porcelaine, marche, yoga, qi gong, sophrologie
- o Reprise de l'art floral sans animatrice une fois par mois le mardi après-midi.

Événements à venir :

- o L'assemblée générale aura lieu le 09/02/2023 à 20h.
- o Une randonnée de 3 jours est prévue en septembre 2023.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année, prenez soin de vous et des autres.

Informations

Les inscriptions se font également toute l'année, vous pouvez contacter notre présidente Françoise CRAMPON au 02.40.88.29.95



EN RÉ-CRÉATION



L'association En Ré-création a pu en 2022 participer à une demi-journée privatisée à «Tous à bord», et concrétiser un projet d'atelier peinture animé par Soazig et la bibliothèque de Sainte Anne sur Brivet (lecture de contes et exposition des peintures). En décembre,

nous avons reçu le Père Noël lors de notre arbre de Noël, sans compter nos nombreuses rencontres entre assistantes maternelles, en motricité, jeux libres, balades, parcs, pique-niques... Pour l'année 2023, de nouveaux projets sont en étude, comme par exemple aller dans une ferme pédagogique, une animation cirque, une chasse aux œufs de Pâques, une matinée au parc « Planète Joumi » à Blain, un pique-nique en juin en l'honneur des enfants, qui rentrent à l'école...



Informations

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06.18.12.59.02 (Christelle) ou au 06.28.51.25.80 (Mariella).



UNC - LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Une cérémonie réussie pour l'inauguration du Carré Militaire. Étaient présents : Mme la Conseillère Départementale, maire de Pont-Château Mr le Président du Souvenir Français, secrétaire Départemental de l'UNC qui a animé la cérémonie, des représentants des municipalités des communes voisines ; une délégation de Saint Cyr Coëtquidan, des Pompiers, pas moins de 21 Portes Drapeaux avec leurs accompagnateurs et bien entendu, le Conseil Municipal Adultes et Enfants ainsi que de nombreux Brivetains (es) et la participation très appréciée de l'Eveil du Brivet

Merci à tous d'être venus honorer la Mémoire de nos Morts pour la France, rassemblés dans un même lieu et unis pour l'éternité. Qu'ils soient inhumés ici ou ailleurs, tous méritent notre plus grand respect et notre plus profonde reconnaissance. Merci aux membres de la municipalité qui ont participé à la mise en place de ce Carré Militaire et à ceux qui ont préparé cette cérémonie

Nous sommes heureux de constater une meilleure participation aux commémorations du 11 novembre, l'actualité nous rappelle que la paix n'est pas un acquis définitif. Nous devons rester vigilants, tout faire pour la sauvegarder et conserver les libertés que nous ont léguées nos anciens.

L'Association compte actuellement 14 Anciens Combattants et 19 Veuves. La date de l'Assemblée Générale, n'est pas arrêtée pour l'instant, chaque Adhérent (e) sera averti individuellement. Deux personnes ont souhaité adhérer à l'UNC, espérons que d'autres personnes les accompagnent, nous sommes heureux d'accueillir tous ceux qui apportent leur soutien aux valeurs de l'UNC

Le 5 décembre, comme tous les ans, nous nous sommes rendus à Saint-Nazaire en Mémoire de ceux qui sont tombés en Afrique du Nord et aussi en Mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie au service de la Nation depuis 1962.



Dates à retenir :

- o 6 Mai A.G. UNC 44 à Orvault ;
- o Congrès Départemental 2024 à Pont-Château

PARTAGE BRETAGNE

Une délégation de 3 personnes arrive d'Afrique. Au programme : une étude concernant l'assainissement dans le centre de soins et de réinsertion de Djougou, mais aussi, pour l'avenir, dans tous les centres de Grégoire.

Évidemment, un passage à l'orphelinat s'impose. Les enfants sont à l'école, mais un petit groupe a été exempté ce jour-là pour accueillir Pépé et ses compères. Ceux-ci constatent les travaux dernièrement réalisés et relèvent d'autres besoins, parfois urgents.

Que de belles rencontres, au cours de ce périple ! Valentin, formé par ARCADE, association d'Orvault, gère, d'une façon très organisée, sa coopérative. Régis, prêtre français, mais aussi ingénieur agronome, se montre intéressé par une recherche de griffonia dans la région, source éventuelle de revenus futurs pour nos centres. Un séjour plus approfondi à Djougou, permet au groupe de faire le point sur l'avancement des travaux dans le centre de réinsertion. La boutique et les ateliers boulangerie, coiffure, couture fonctionnent tandis que ceux de tissage et batiks sont en prévision.

La prochaine tranche de construction est lancée, en l'occurrence

cuisine et salle à manger qui servira en même temps de salle pour tout rassemblement.

Mais revenons à la boulangerie ouverte en mai dernier. 80 kg de farine y passent quotidiennement et les financeurs de cet atelier, la famille Corbé, ainsi que les membres du bureau, ont eu la joie de déguster ces petits pains briochés à la mode du pays.

Pendant ce temps, à l'occasion d'une sélection faite par le département pour présenter notre travail

autour de Grégoire, à l'auditorium, devant des élus et toutes les associations humanitaires du 44 invitées, nous nous sommes plongés dans les archives de 30 ans d'engagements en tout genre de notre association.

Que de chemin parcouru ! Que de belles histoires remontant à la surface ! Il reste encore du travail à faire et des relations d'amitié à créer !

D'autres projets sont en cours.



LES FÉES DES PROJETS



Fées des projets est une association à but non lucratif qui a pour vocation de concrétiser des rêves d'enfants qui font face au handicap, à la maladie, au deuil ou à de graves difficultés sociales, de venir en aide à des familles qui sont dans le besoin et aussi de porter des projets pour apporter des soutiens financiers à des associations caritatives.

L'association a mis en place, pour la 5e fois, une course run and bike le 17 septembre 2022 à Sainte Anne sur Brivet sur la base d'une idée qui vient de Candys, ancienne élue au Conseil Municipal des enfants. Ce projet a permis de récolter 1000 € qui seront reversés à l'AFRA Crohn. L'afa Crohn RCH France a été créée en 1982 par François Aupetit qui était lui-même atteint de la maladie. La maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique sont des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Elles évoluent par périodes de poussées entrecoupées de périodes de rémission.

En France, 250 000 personnes sont atteintes. Un cas est diagnostiqué toutes les heures, dont 20 % sont des enfants. Ce sont des mala-

dies qui ne se voient pas, mais qui ont des effets secondaires contraignants pour les personnes atteintes : troubles digestifs aigus, douleurs articulaires, fatigue, manifestations cutanées, régime alimentaire spécifique, retard de croissance (pour les enfants)...

Il n'existe pas de traitement curatif de ces maladies, mais les médicaments actuels permettent, la plupart du temps, un contrôle durable de la maladie et une qualité de vie satisfaisante en dehors des poussées. Ces maladies peuvent entraîner un sentiment de honte et de gêne, plus particulièrement pour les adolescents, c'est pourquoi il est important de mieux comprendre la maladie, ses symptômes, ses traitements.

Au-delà de soutenir des programmes de recherches, l'association a notamment pour mission :

- o d'informer et soutenir les malades et leurs proches via un réseau de professionnels et de bénévoles formés répartis dans toutes les régions et nos outils internet,
- o de représenter tous les malades ainsi que leurs proches,
- o de porter leurs voix auprès



des décideurs politiques et de santé,

- o de communiquer sur ces maladies encore beaucoup trop méconnues et tabous
- o et d'agir en tant qu'acteur de santé publique dans la démocratie sanitaire.

Les membres de l'association en profitent pour remercier la municipalité, les sponsors, le précieux soutien des associations brivetaines et les nombreux bénévoles qui ont permis la réussite de ce projet.

La prochaine course run and bike aura lieu le samedi 16 septembre 2023 (date à confirmer), les bénéfices seront également versés dans un but caritatif, alors si vous avez des idées concernant un enfant ou une famille à aider, contactez-nous

L'association envisage aussi de mettre en place des animations avec des matériels ludiques et sportifs afin de passer une belle journée d'interactions entre petits et grands.

Informations

Marie Josso : 06.63.26.85.36
marie.josso@yahoo.fr
Cindy Lebas Legentilhomme :
06.63.51.44.89 legentilhomme.
cindy@orange.fr





Informations

Siège social :
24 Place Du Commerce
44160 Sainte-Anne sur Brivet
Facebook et Instagram :
EMAGAZELLES44
Site internet Sénagazelles :
<http://www.senegazelle.fr>
Tél. : 06.73.87.70.77 ou
06.07.82.63.67
Mail : emagazelles44@yahoo.com

L'association E'Ma'Gazelles est une association non lucrative créée le 24 juin 2022 qui a pour but de venir en aide aux enfants, en collectant des fonds, des fournitures scolaires, des peluches, des jeux de société, afin d'apporter de l'aide au développement des populations en situation de misère dans des pays pauvres, et plus particulièrement aux enfants du Sénégal, Madagascar et Népal qui ont besoin de matériel pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions et ainsi rendre plus efficace l'action éducative des enseignants-es.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes deux à créer l'association E'Ma'Gazelles ! Émilie et Maggy ! Une coordinatrice jeunesse et une enseignante de cm2, réunies par les mêmes envies de partages, de dépassement de nos limites pour aller découvrir l'Autre, dans sa culture, dans son quotidien et aussi d'échanges avec les enfants Sénégalais.

Notre action se déroulera entre les écoles isolées des îles du Saloum, dans la région du delta du Sine Saloum, située à 200 km de Dakar du 15 Avril au 23 Avril 2023.

L'aventure Sénagazelle :

La Sénagazelle est une épreuve de course à pied en cinq étapes de 8 à 12 km, exclusivement féminine, en direction des écoles, vers lesquelles les actions humanitaires seront orga-

nisées (cinq écoles seront visitées), avec la distribution de matériel scolaire.

Chaque étape se déroule sur des pistes à travers la savane et la brousse. Chaque participante s'engage à amener du matériel scolaire qu'elle distribuera elle-même aux élèves qu'elle rencontrera.

Les Objectifs des E'Ma'Gazelles

- o Récouter des fournitures scolaires pour les apporter aux enfants sénégalais
- o Trouver des fonds pour financer notre action
- o Rassembler au minimum 23 KG de fournitures scolaires par membres de l'équipe (ardoises, craies, cahiers, crayons, gommes, ciseaux, trousse, matériel pour le sport à l'école, etc.), ce qui représente un minimum de 46 kg de fournitures au total. Et si on récolte plus, ce sera encore mieux !

Comment nous soutenir :

- o En sponsorisant notre équipe des E'Ma'Gazelles (prendre contact avec Maggy ou Emilie)
- o En offrant du matériel ou des fournitures scolaires : point de collecte à l'école Saint-Michel
- o En faisant un don via Hello asso ou RIB sur demande : <https://www.helloasso.com/associations/e-ma-gazelles>

Nos actions réalisées :

- o Tournoi de Fléchette lors du week'ngames
- o Une Marche solidaire avec l'école Saint-Michel
- o Une Marche aux Lampions sur le front de mer à la Fabrik à Saint-Nazaire

Nos actions à venir

- o Vente de bracelets, maquillage lors de la soirée fille du 21 janvier 2023 Chez Tonton
- o Soirée Bowling au Bowldog au profit de l'association le 7 Mars 2023





SAMBA DIA

Voilà quelques jours qu'une délégation de l'Association Actions et Soutien à Samba Dia est revenue de son séjour au Sénégal. Cela faisait plus de 3 ans qu'aucun membre de l'association n'avait fait le déplacement tout en gardant un contact régulier avec nos collaborateurs sur place. À Samba Dia la « case des tout petits » accueille de plus en plus d'enfants ! 80 lors de notre visite avec un objectif de 100 pour la fin d'année. L'entretien régulier des locaux, l'agrandissement extérieur, le transport scolaire (charrette) les fêtes, Noël, fin d'année, etc. y sont pour beaucoup. Nous avons reçu un accueil chaleureux de la part des enfants et de nos partenaires.

Notre 2e étape nous a amenés à Bondaly Mandingue en Casamance. Nous avons pu constater la mobilisation et l'enthousiasme d'une grande partie de ce village. Les 2 salles de classe construites étaient en bon état extérieur par contre l'équipement intérieur est minime,



Informations

SAMBA DIA - 67 La Turcaudais
44160 Sainte-Anne-sur-Brivet
www.sambia.fr



manque de tables et chaises. Le bloc maraîcher est opérationnel, les 2 puits sont fonctionnels. Il manque des poulies pour faciliter la remontée des seaux.

Les femmes et les jeunes sont très investis après la saison du riz et de la noix de cajou. La case de santé n'est malheureusement pas encore fonctionnelle (covid et problème administratif), mais cela devrait avancer rapidement.

La population est très reconnaissante de toutes les actions menées, il reste encore beaucoup de choses à faire, c'est pourquoi nous avons besoin de vous. Nous avons retrouvé nos fidèles fournisseurs d'artisanat, bijoux, vannerie, tissu avec toujours autant de plaisir. Vous pourrez nous retrouver prochainement le samedi 10/12 au marché solidaire à Savenay, et le samedi 17/12 au marché de Campbon.

MANU EVAIN RACING



Comme annoncé en 2021, Manu Evain a pu disputer cette année le championnat de l'Ouest complet, il le remporte et devient le champion de l'Ouest 2022. Grâce à ses bons résultats, Manu Evain commence à

lier de premiers partenariats pour la saison 2023, du sponsoring qui permettra de l'accompagner sur le prochain championnat de l'Ouest, mais également sur certaines courses du Championnat de France (à définir selon les entreprises partenaires).

L'association a également organisé, le 11 novembre, un challenge de Karting sur le circuit de Plessé (un vrai succès avec les 20 équipes inscrites). Pour satisfaire tous les besoins et répondre à une tendance de consommation : la seconde main, les membres féminines ont souhaité apporter leur contribution à l'association et vont organiser

un vide-dressing (homme, femme, enfants) le samedi 4 mars 2023, à la salle polyvalente de Sainte Anne-sur-Brivet, salon de thé et des surprises à la clé ! La communication autour de cet événement sera lancée début janvier 2023.

Informations

Si vous avez des questions, si vous souhaitez devenir sponsor, n'hésitez pas à contacter l'association
Tel. 06 63 25 60 55



Manu Evain Racing.



LE RELAIS DES AIDANTS



Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, de Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Informations

ALFa Répit – le Relais des Aidants
Plateforme d'accompagnement
et de répit pour les Aidants



Contact : 02.40.66.94.58
Mail : contact@alfarepit.fr

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- o Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- o Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants
- o Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- o Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- o Relayage pour vous permettre de vous absenter de votre domicile,
- o Sorties pour s'évader de chez soi et rencontrer d'autres personnes,
- o Réflexologie pour s'octroyer une détente et un mieux-être.
- o - ...

Ma bulle bien-être

Être bien avec soi pour être bien avec l'autre



Un cycle d'Ateliers autour :

- ☞ Du soin du visage et des émotions
- ☞ Des huiles essentielles
- ☞ De la réflexologie des mains

Les Mardis De 10h00 à 11h30

La Salle du Clos de l'Abbatiale
Rue du Clos de l'Abbatiale

SAINT-GILDAS DES BOIS

Toutes nos activités sont gratuites et sur réservation.
Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !

BRIVETAINS SOLIDAIRES

Dimanche 27 Novembre : 115 marcheurs ont bravé la pluie pour parcourir les différents circuits sur la commune. À l'arrivée une soupe bien chaude réalisée par les bénévoles les attendait. Grâce à la participation et aux dons, 2275 euros seront reversés au TÉLÉTHON. Merci à la trentaine de bénévoles et aux associations pour le prêt de matériels.

Rendez-vous le 26 NOVEMBRE 2023
Bonne Année 2023



DONNER SON SANG C'EST BIEN, DONNER RÉGULIÈREMENT C'EST INDISPENSABLE !!

Au fil des années, vous êtes toujours plus nombreux à donner votre sang. Nous vous en remercions.

En 2022, 70 personnes par collecte en moyenne ont donné leur sang à Sainte-Anne-sur-Brivet. À Quilly, vous étiez 64 donateurs en moyenne.

Nous sommes chanceux, car malgré la crise sanitaire, nous avons toujours réussi à maintenir le nombre de donateurs, et même à l'augmenter.

Votre don de sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain.

C'est donc important de donner son sang !!!

**Inscrivez-vous sur le site :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**

Les conditions pour donner son sang :

- o Avoir entre 18 et 70 ans
- o Peser au moins 50 kg
- o Présenter une pièce d'identité avec photo
- o Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Informations

dondesang.efs.sante.fr



Don du sang Sainte-Anne sur Brivet-Quilly



COLLECTES DE SANG 2023

QUILLY

Salle polyvalente
de 16h30 à 19h30

- o jeudi 26 janvier
- o lundi 12 juin
- o vendredi 24 novembre

SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Salle polyvalente
de 16h30 à 19h30

- o mardi 11 avril
- o vendredi 29 septembre



L'INTERCOMMUNALITÉ

Atelier empreinte



LA BIBLIOTHÈQUE

Bon anniversaire !

La bibliothèque de Saint-Anne-sur-Brivet a fêté ses 10 ans d'installation aux Pirogues le samedi 15 octobre en compagnie des «Elles du vent». Dans le cadre du café gourmand proposé par la bibliothèque, ce trio de chanteuses a animé la matinée en proposant un menu de chants du Monde à la carte.

Tout l'automne, une programmation spéciale a fait écho à cet anniversaire. L'exposition «Les herbiers d'Emily

Vast» (MeMo) était visible sur les heures d'ouverture.

Deux ateliers, Calligramme et Empreintes sur des pages de livres, ont été animés par Soazig Guyot de l'Atelier 18 couleurs, afin de décorer les murs de la bibliothèque.

Lalabulle ou les petits bains sonores, a sollicité les oreilles des tout-petits, avec Hélène Archereau et Tiphaine Philippon. Renée a proposé des lectures à la Volée le mercredi après-midi. Une Toute Petite Pirogue aux histoires «spéciale 10 ans», ainsi qu'un spectacle Blanche-Neige et les 77 nains par la Cie des Arbres Nus, ont été programmés pour



Café gourmand

les familles en décembre. Ce fut aussi l'occasion de valoriser la GRAINOTHÈQUE, basée sur le principe du troc de graines et que vous pouvez retrouver toute l'année dans les étagères de la bibliothèque.



Elles du vent

Informations



Pour l'actualité du réseau des bibliothèques, rendez-vous sur reseaubiblio.cc-paysde-pontchateau.fr

Les heures d'ouvertures de la bibliothèque à Sainte-Anne :
Mercredi 14h30-18 h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30

Tel : 02 40 91 84 88/
bibliosainteanne@cc-paysde-pontchateau.fr



CONNAISSEZ-VOUS LA PROTECTION CIVILE DE LOIRE-ATLANTIQUE ?

En tant qu'association Agréée de Sécurité Civile, nos actions sont : Aider, Former, Secourir. Au travers de ses missions d'aide, notre association mène des actions de solidarité et apporte son soutien aux plus démunis par le biais de maraudes sociales, et participe en cas de déclenchement à des plans hivernaux ou canicule. Disposant de son propre centre de formation à Saint Herblain, la Protection Civile de Loire-Atlantique délivre des formations à destination du grand public : PSC1, PSE1/PSE2, SST, Secours Canin, Incendie. Lors d'événements sur le département, des acteurs aussi bien privés que publics nous font appel dans le cadre de mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours, assurés par nos bénévoles secouristes formés en interne.

Pour faire vivre les implantations locales de la Protection Civile 44, notre association compte sur l'engagement de ses bénévoles dans l'ensemble des missions. C'est avec la présence et la détermination sans faille de ses bénévoles que notre association s'inscrit comme étant l'acteur majeur de l'engagement citoyen et du secourisme sur le département de Loire-Atlantique. Sa présence lors d'événements importants à l'échelle départementale, mais aussi nationale, explique sa renommée et son professionnalisme : La nuit de l'Erdre, Les Ailes Bleues, Championnat du monde de BMX, renfort aux Vieilles Charrues, et bien d'autres encore.

Participez au développement de votre antenne locale ! Vous avez du temps libre et vous souhaitez le mettre à contribution dans une association incarnant des valeurs qui vous ressemblent ? Au-delà des missions de secours, vous pouvez aussi être un acteur prépondérant en contribuant à l'animation et au développement de notre réseau local ! De la logistique, la comptabilité, la communication ou encore l'administration, de nombreuses missions, diverses et variées vous attendent. Quelles que soient vos compétences, vos savoir-faire, que vous soyez étudiants, jeunes retraités ou actifs, nous avons tous à y gagner !

Informations

Antenne Estuaire et Sillon

Adresse : Chemin des Dames 44260 SAVENAY

Responsable d'antenne : RETAILLOU Yann

communication@loire-atlantique.protection-civile.org





LA PISCINE DE GUENROUËT EN EAU !

Les travaux de la piscine de Guenrouët se sont achevés en même temps que l'été, la mise en eau ainsi que les essais de filtrations ont été réalisés au début de l'automne et la réception des travaux s'est déroulée le mercredi 19 octobre dernier. La nouvelle piscine n'attend donc plus que vous ! L'ouverture est programmée le 02 mai prochain.

STOP PUB !

Moins de publicité dans votre boîte aux lettres ? C'est possible ! Dans le cadre de la prévention des déchets, la Communauté de Communes a souhaité créer un autocollant «Stop Pub, oui à l'information des collectivités». Cet autocollant est mis gracieusement à votre disposition auprès de l'accueil de la Communauté de Communes, vous pourrez ainsi limiter la production de déchets tout en continuant à recevoir vos informations municipales et intercommunales.

LANCEMENT DU SERVICE VÉLILA

La Com. Com. en lien avec le département de Loire-Atlantique, a lancé son service de location de vélos électriques : Vélila le 17 octobre dernier. À l'occasion de cette nouveauté, une conférence de presse a été organisée à l'EPCI. L'occasion pour Jean-Louis MOGAN, Président de la Communauté de Communes du

Pays de Pontchâteau St-Gildas-des-Bois, Danielle CORNET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et Stéphane POILVÉ, Vice-Président de la Com. Com. en charge de la mobilité, de dévoiler à la presse des vélos aux couleurs du territoire et de les essayer !

Informations

Pour réserver un vélo, rendez-vous auprès du Service Transports de la Communauté de Communes :
velila@cc-paysdepontchateau.fr
Tel : 02 40 88 25 27 ou sur la plateforme en ligne :
velila.loire-atlantique.fr



SALON TRAJECTOIRE 2023

Le service emploi de la Communauté de Communes s'associe de nouveau aux quatre intercommunalités voisines pour l'organisation du Salon de l'orientation et des métiers Trajectoire. Organisé les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 janvier 2023, à l'ancienne base sous-marine de Saint-Nazaire, l'événement est dédié à la fois aux collégiens, aux lycéens, à leurs parents et aux chercheurs d'emploi ou aux salariés en reconversion professionnelle.

Diverses mini-conférences seront proposées et une centaine d'organismes seront représentés.

Informations

Renseignements complémentaires auprès du service emploi de la Communauté de Communes : 02 40 01 66 18.



UNE SALLE POUR LES MUSICIENS DU TERRITOIRE

L'EMI, accueille désormais des groupes amateurs du territoire au sein de son établissement. Une salle est en effet mise à disposition, sous contrat avec une cotisation annuelle et des plages horaires dédiées. L'idée est de placer la pratique musicale comme générateur de lien social et d'animation de notre territoire.

Informations

Renseignements auprès du secrétariat de l'EMI :
02 40 88 07 06
ecole demusique@cc-paysdepontchateau.fr



LA MISSION LOCALE RURALE DU SILLON : UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

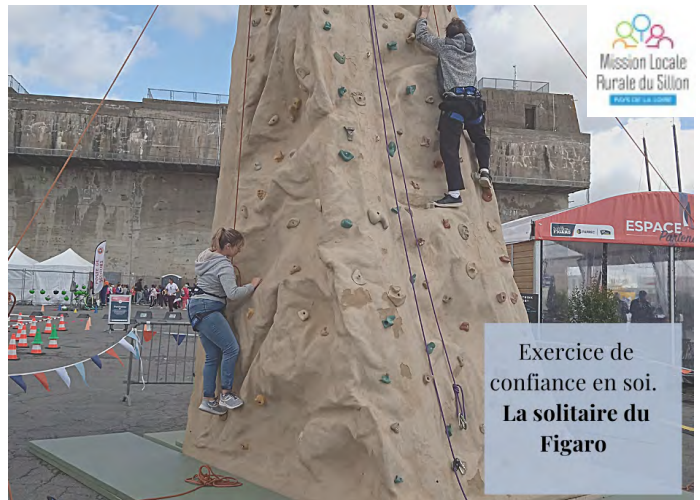
Au plus près du territoire et des jeunes, La Mission Locale leur propose gratuitement un accompagnement global pour faciliter leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, aides financières, accès à la culture et aux loisirs. Un accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en action collective, permet aux jeunes de se mobiliser pour réaliser ses démarches et accéder à l'autonomie

Afin d'apporter tous les services nécessaires pour favoriser leur insertion, La Mission Locale peut mobiliser différents dispositifs :

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA),
Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), qui permet un accompagnement renforcé vers l'emploi depuis le 1er mars 2022.

La Mission locale spécialiste de l'accompagnement des jeunes à élaborer une palette de plus de 40 ateliers et animations :

- o Des visites d'entreprises
- o Des visites de centre de formations
- o Des outils pédagogiques (Escape game, Jeux speed comport'inn...)
- o Des activités sportives
- o Des ateliers pour mieux communiquer et prendre confiance en soi
- o Découverte des métiers grâce aux casques à réalité virtuelle
- o Et les incontournables de la recherche d'emploi (Cv, simulations d'entretien, organiser sa recherche d'emploi...)



La Mission Locale anime un réseau de partenaires locaux pour trouver les solutions appropriées à la situation de chaque jeune : entreprises, organismes de formation, services santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations, etc.

Informations

Retrouvez plus d'informations et toutes nos actualités sur notre site internet : ml-sillon.org



[missionlocaleruraledusillon](https://www.facebook.com/missionlocaleruraledusillon)

Pour rencontrer votre conseiller, ére prenez RDV
02.40.01.55.84 ou contact@ml-sillon.org



FOCUS SUR L'OBLIGATION DE FORMATION

Depuis la rentrée 2020, la loi «Pour une école de la confiance» instaure une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans.

Tous les acteurs de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle travaillent donc ensemble à ce que chaque jeune trouve sa place.

L'ambition est de permettre à chaque jeune de construire son avenir. L'obligation de formation s'inscrit dans cette volonté.

Derrière, les solutions sont multiples : votre enfant sera orienté vers les structures qui correspondent à

son choix et à son profil.

Les pistes sont réfléchies avec lui : entretien, diagnostic de sa situation, bilan de compétences. Tous les outils sont mis au service de son choix.

Pour préparer son avenir, de nombreux dispositifs existent

- o apprentissage
- o formation professionnelle ;
- o service civique
- o volontariat
- o micro-lycées
- o écoles de la 2e chance ;
- o dispositifs d'insertion professionnelle.

Pour vous, le point d'entrée est unique : un professionnel de la Mission Locale de votre secteur.



VOTRE AGENDA

Janvier

Mercredi 18	Voeux du maire - SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
Vendredi 20	Galette des Rois - TSAB
Samedi 21	Fête du club - UBCC
Jeudi 26	Don du Sang - QUILLY

Février

Samedi 04	Assemblée Générale - LES AINES BRIVETAINS
Jeudi 09	Assemblée Générale - ARTS & LOISIRS DU BRIVET
Samedi 18	La Dictée Elimatoire - LES AINES BRIVETAINS
Vendredi 24	Concours de Belote Intercommunal - LES AINES BRIVETAINS
Samedi 25	« Repas des Amicalistes » - AMICALE LAÏQUE
Samedi 25	Challenge Ludo Corbé - UBCC

Mars

Samedi 04	Vide-Dressing - MANU EVAIN RACING
Samedi 18	LOTO - AMICALE LAÏQUE
Samedi 25	Portes Ouvertes - LES MINOTS BRIVETAINS/LA BIBLIOTHÈQUE
Samedi 25 & Dimanche 26	« Festivalito » - TANGOSWING

Avril

Mardi 11	Don du Sang - SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
--	Bourse aux vêtements - AMICALE LAÏQUE

Mai

--	Tournoi Interne - TSAB
Samedi 06	Assemblée Générale - U.N.C. 44
Samedi 13	Tournoi fin championnat - BADMINTON SPORT LOISIR

Juin

Samedi 10 & Dimanche 11	Tournoi - BASKET CLUB BRIVET
Lundi 12	Don du Sang - QUILLY
Samedi 24	Fête de l'Ecole - ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE
Dimanche 25	Kermesse - ÉCOLE SAINT MICHEL

Juillet

Samedi 01	Brivetais en fête - SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
Dimanche 02	Rando VTT - VTT BRIVETAIN
--	Tournoi des 3 raquettes - TSAB



© Allan Havard